

Parti socialiste suisse

Programme du parti

**Pour une démocratie économique
d'orientation sociale et écologique**

approuvé par le Congrès de Lausanne
des 30 et 31 octobre 2010

Impressum

Parti socialiste suisse

Spitalgasse 34, Case postale 7876

3001 Berne

info@pssuisse.ch

www.pssuisse.ch

Table des matières

Préface.....	i
Structure et chapitres	ii
I. LES TEMPS MODERNES	1
1. L'offensive néolibérale et les deux visages de la globalisation	1
2. Changement climatique et destruction de l'environnement.....	3
3. La construction européenne à la croisée des chemins	4
4. Les bouleversements de la société.....	7
5. L'héritage de l'ordre mondial capitaliste.....	9
II. NOS VALEURS FONDAMENTALES : LIBERTÉ – JUSTICE – SOLIDARITÉ 11	
III. NOTRE VISION – LE SOCIALISME DÉMOCRATIQUE	13
1. La démocratisation de l'économie.....	13
2. Un nouvel ordre de la propriété et un nouveau droit foncier.....	17
3. Une société solidaire	18
4. Un monde juste et pacifique	19
5. Utilisation durable des ressources non renouvelables	20
IV. NOTRE VOIE	21
1. Améliorer la qualité de la vie par la politique sociale.....	21
a. Renforcer l'Etat social par une politique sociale préventive	21
b. Redistribution et sécurité sociale	23
c. Des soins de santé accessibles à toutes et à tous et de bonne qualité	25
2. Modeler l'avenir grâce à la formation, la recherche et la culture.....	27
a. Plus de formation et une meilleure formation pour toutes et tous	27
b. Promouvoir les nouvelles technologies au service de l'être humain	30
c. Encourager la culture à l'ère digitale	31
3. Renforcer la démocratie et l'Etat de droit	33
a. Continuer à développer la démocratie.....	33
b. Renforcer l'Etat de droit et renouveler le fédéralisme	35
c. Pour une politique active d'intégration et de non-discrimination.....	37
4. Pour des structures étatiques fortes en Europe et dans le monde	38
a. Coopérer sur un pied d'égalité à l'intégration européenne	38
b. Favoriser le développement social, écologique et démocratique dans le monde entier	40
c. Pour une politique suisse solidaire de sécurité et de paix.....	42
d. Sécurité publique pour toutes et tous	45
5. Pour une économie d'avenir au service de toutes et tous.....	46
a. Poser des garde-fous sociaux et écologiques à l'économie de marché.....	46
b. Pour un service public fort	49

c. Réaliser le droit au travail décent dans un environnement dynamique.....	50
6. Permettre la percée de l'idée de durabilité.....	52
a. Pour une gestion durable de l'environnement.....	52
b. Pour les énergies renouvelables et une politique climatique cohérente	53
c. Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement	54
d. Pour un aménagement du territoire durable et le droit au logement.....	56
7. Réaliser une société juste et sociale par l'égalité des chances entre femmes et hommes.....	57
a. L'indépendance économique de chacun-e.....	58
b. Un accès égal aux positions d'influence sur le plan politique	59
c. Surmonter le sexisme – aussi dans les têtes!	59
Conclusion: Le mode d'action du PS	61

Préface

Le monde entier est en proie à une crise profonde de la finance et de l'économie, qui trouve son origine dans des concepts politiques indifférents à l'humain et dans une érosion des valeurs. Dans un tel contexte, une modernisation complète des bases programmatiques du Parti socialiste suisse s'impose. Un renouvellement du socialisme est incontournable si l'on veut que l'action collective vers une société plus libre, plus solidaire et plus juste reste possible et efficace dans les circonstances actuelles. Dans un monde en proie à la récession et soumis à de brusques changements sociaux, nous avons – plus que jamais – besoin d'un socialisme fort. Notre combat, c'est le socialisme démocratique, dont les valeurs essentielles sont la justice sociale et l'égalité de toutes et tous. Au lieu de multiplier les privilèges pour quelques-uns, nous voulons assurer l'emploi, la transformation écologique de l'économie, et la démocratie politique et économique. Raison pour laquelle nous disons OUI au renouveau, OUI au changement – comme l'a toujours fait le Parti socialiste, principal force de progrès de ce pays, depuis sa fondation en 1888.

Le rapport entre le programme d'un parti et ses autres textes fondateurs (par exemple les plateformes électorales) est analogue au rapport entre la constitution et les lois. Le programme est de nature plus fondamentale, plus générale, il se place au-dessus des aléas de la politique quotidienne. Son horizon temporel n'est pas la législature, mais la génération. Durable, il doit constituer les fondations d'un édifice qui sera forcément appelé à subir des rénovations. C'est un défi ambitieux, dans un monde marqué par l'accélération des mutations sociales. La plupart des gens sont sans arrêt contraints de s'adapter. La principale exigence à laquelle ils font face, c'est la flexibilité. Lorsque les piliers s'effondrent, que l'on ne sait plus sur quoi s'appuyer et que les anciennes certitudes ne sont plus valables, tous les repères se brouillent. Dans quelle société vivons-nous? Comment fonctionne-t-elle? Où va-t-elle? Et qu'est-ce que cela signifie pour le socialisme? Le PS doit savoir reconnaître et interpréter les signes du temps, pour pouvoir influencer autant que possible le cours des choses et gagner les gens à sa cause.

Le présent programme du parti est le résultat de recherches et de débats approfondis. C'est le Congrès de Brigue des 23 et 24 octobre 2004 qui a posé la première pierre des travaux de renouvellement. La première étape de ce vaste processus participatif a été consacrée à « une analyse claire ». Sur la base de ce document débattu à l'interne du parti, le conseiller national et ancien président du PS Suisse Hans-Jürg Fehr a élaboré la première version du nouveau Programme du parti. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour le considérable travail qu'il a accompli.

Structure et chapitres

Ce programme comprend quatre parties. L'introduction sur « Les temps modernes » est suivie d'un chapitre II consacré aux valeurs essentielles du socialisme, aux phares conceptuels qui nous guident partout depuis toujours. Dans le chapitre III, plus visionnaire, il est question de la profonde démocratisation de l'économie et du nouvel ordre de la propriété, de la société et du monde auxquels nous aspirons, sous le sceau d'une utilisation durable des ressources naturelles.

Le chapitre IV « Notre voie » relève les principaux enjeux pour lesquels devra, à notre avis, s'engager l'action politique du PS au cours des années et décennies à venir. Le point de départ, c'est la situation actuelle. Il s'agit, en l'occurrence, des petites et grandes étapes à franchir pour anticiper cette future démocratie économique dans certains domaines, restaurer la justice sociale et instaurer l'égalité des chances pour toutes et tous. Nous aurons besoin de patience et de persévérance, et nous devons être capables de ne pas transiger avec nos valeurs fondamentales en recherchant et nouant des compromis et des solutions susceptibles de rallier une majorité. Le PS est le seul parti qui, sans contradiction, poursuit simultanément une vision et la recherche de solutions pragmatiques. C'est la source même de notre action quotidienne.

Chaque chapitre est construit de manière analogue: il débute par une prise de position sur les principes et s'achève sur les principaux défis à venir et sur les pistes que nous proposons. Leur formulation reste volontairement générale, car leur finalité est de poser les fondements programmatiques sur lesquels pourront se développer nos activités concrètes. Les différents chapitres ne sont donc ni exhaustifs ni détaillés, mais contiennent des principes dont il faudra dégager les lignes directrices de notre action politique au quotidien.

I. Les temps modernes

La période actuelle est marquée par cinq évolutions d'une grande portée historique qui influencent largement notre pays: la globalisation accélérée des marchés et – bien que dans une mesure encore très insuffisante – des champs d'action de la politique, le changement climatique qui menace fondamentalement les bases même de la vie, la construction européenne, une accélération sans précédent des mutations sociales, et l'héritage de l'ordre mondial actuel.

1. L'offensive néolibérale et les deux visages de la globalisation

Au cours des dernières décennies, sous l'influence de l'idéologie néolibérale dominante, les conflits sociaux et les concepts politiques ont fondamentalement changé. La manifestation la plus visible en est une globalisation d'abord synonyme d'ouverture des marchés – surtout pour le capital, les marchandises et les services, beaucoup moins pour les personnes en recherche d'emploi. D'un côté, l'économie mondiale est en forte expansion; de l'autre, la masse des sans travail ne cesse de s'accroître, et la part des salaires au produit brut mondial recule au profit de celle des gains en capitaux, dont la croissance explose. La moitié des actifs gagne moins de 2 dollars par jour. Dans le même temps, les rapports de force se modifient au profit d'un petit nombre de privilégiés; la globalisation a nettement affaibli la position de négociation des travailleuses et des travailleurs.

Le capital financier détermine la répartition mondiale du travail. La mobilité et l'obsession du rendement de ses représentants ne rencontrent presque plus aucun obstacle. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont permis la globalisation des marchés. Cette évolution a été favorisée par le passage des anciens pays communistes de l'Europe de l'Est et de la Chine au capitalisme et délibérément encouragée par les gouvernements de certaines puissances occidentales comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, apôtres de l'idéologie néolibérale du moins d'Etat, de la privatisation et de la dérégulation des marchés. Mais cette globalisation des marchés est aussi soutenue par de puissants pays asiatiques qui, comme la Chine, combinent un régime autoritaire et anti-démocratique avec une économie de type féodale-capitaliste.

La mondialisation des marchés favorise certains groupes financiers et industriels internationaux, qui peuvent se soustraire aux régulations nationales parce que, souvent, il n'existe pas encore de règles internationales. C'est pourquoi la forme actuelle de la globalisation est aussi liée à un accroissement marqué du pouvoir des entreprises transnationales et à une perte d'influence des Etats nationaux démocratiques qui subissent une concurrence fiscale et

économique effrénée au détriment essentiellement de l'Etat social et des salarié-e-s, mais pour le plus grand profit des entreprises les plus mobiles et des plus riches.

Des économies entières profitent de la globalisation, d'autres sont perdantes. Dans chacune d'entre elles, certains s'enrichissent, parfois sans limites, alors que d'autres en subissent les retombées négatives. C'est aussi le cas en Suisse, un pays qui profite plutôt de la globalisation, mais où des entreprises sont délocalisées, où le travail se précarise, où les pressions deviennent toujours plus fortes pour que l'on s'adapte et devienne plus performant. Beaucoup craignent d'être laissé-e-s pour compte. La pauvreté progresse, l'écart se creuse entre riches et pauvres. La charge fiscale se déplace des entreprises vers les particuliers. La pression qui augmente sur l'Etat social finit par déboucher sur des démantèlements qui aggravent encore les problèmes sociaux.

Pour compenser la perte d'influence des Etats et des systèmes sociaux en raison de la globalisation, la seule voie possible est de développer et de renforcer les institutions internationales et de démocratiser l'économie et la société. La globalisation du droit est toujours très en retard sur la globalisation des marchés ; il en va de même de la mise sur pied d'alliances globales entre les organisations politiques, syndicales et de la société civile qui, conjointement au mouvement socialiste, aspirent à une autre globalisation sur la base des droits humains, de la justice sociale et de la durabilité.

Cependant, la globalisation ne recèle pas que des risques et des dangers, mais aussi des chances et des opportunités. Elle présente de nombreux visages. L'un d'entre eux – bien qu'encore trop peu développé – est le commerce équitable, qui donne leur chance aux pays en développement et aux pays émergents. En Suisse, par ailleurs, des centaines de milliers d'emplois sont directement et positivement tributaires des marchés mondiaux. Sur le plan global comme sur le plan régional, au niveau de l'Etat comme à celui de la société, il existe des mouvements influents qui s'emploient, avec un succès croissant, à juguler la globalisation pour la rendre plus sociale, plus écologique et plus conforme aux droits humains. Il y a encore la globalisation des champs d'action de la politique et des droits humains ainsi qu'une évolution du droit international en direction d'un véritable droit mondial.

Il est clair que la capacité d'action globale de la politique doit être renforcée et que les droits humains doivent s'étendre et devenir plus contraignants. Mais de premiers progrès ont été faits. Il existe aujourd'hui déjà des instruments garantissant que les dictateurs ne puissent plus commettre des crimes contre l'humanité en toute impunité sous les yeux de la communauté internationale. L'ONU et ses organisations ont réussi à faire reculer massivement la violence et la guerre et s'engagent avec une efficacité certaine pour un développement social et écologique. Il y a aussi la globalisation de la communication grâce à Internet et aux plateformes digitales internationales. Cette évolution est ambi-

valente, car elle peut être employée de diverses manières, mais il serait faux de l'évaluer seulement sous l'angle de son utilisation sur les marchés financiers. Les technologies de l'information et de la communication possèdent des qualités communicatives si ce n'est subversives que nous voyons plutôt d'un bon œil. Tout aussi ambivalente est la globalisation des cultures, en lien avec les nouvelles technologies mais aussi par suite des flux migratoires internationaux. Si ces libertés nouvelles et cette perméabilité des frontières ne sont pas suffisamment accompagnées et régulées par la politique, il n'y aura pas seulement des gagnant-e-s, mais aussi beaucoup de perdant-e-s, qui pourraient être séduit-e-s par celles et ceux qui attisent la xénophobie et le racisme pour détourner l'attention des injustices sociales persistantes. Une telle spirale de dérégulation et de xénophobie peut générer des conflits sociaux d'une violence explosive.

Le 21^e siècle risque de devenir celui des combats acharnés pour les ressources, des bouleversements naturels et du déchaînement de la violence, si la globalisation économique reste seulement synonyme d'ouverture des marchés, si la transformation écologique de l'économie échoue, si les conséquences prévisibles du changement climatique ne sont pas atténuées et corrigées, si les États défailants sont laissés à eux-mêmes et si personne ne s'oppose à la violence et aux violations des droits humains.

Mais ce 21^e siècle peut aussi devenir celui du progrès social, économique et écologique pour la plus grande partie de l'humanité, si nous réussissons à démocratiser et à changer la globalisation, à la rendre sociale et écologique, à la mettre au service de la lutte contre la violence et la répression, la faim, la pauvreté, les épidémies, l'analphabétisme et la destruction de la nature.

2. Changement climatique et destruction de l'environnement

A côté du fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres, le changement climatique et la destruction de l'environnement représentent le plus grand défi politique qui se pose aux générations actuelles et futures. Les deux phénomènes trouvent d'ailleurs leur cause dans un ordre économique qui rend possible et tolère la surexploitation des ressources naturelles. L'accès inégal à ces ressources permet aujourd'hui aux plus riches de piller et d'accumuler des ressources naturelles essentielles alors que les populations défavorisées en sont privées. La déforestation, les pollutions, les politiques agricoles et d'élevages dictées par une logique de profit constituent des menaces sur la qualité de notre environnement et mettent en danger les êtres humains. Toutes ces évolutions dommageables sont à l'origine du réchauffement global qui a commencé vers 1900 et s'est accéléré depuis 1990 avec l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre émis par l'être humain. Les conséquences en sont une fonte accélérée des glaciers, la montée du niveau des

mers, de nouveaux types de précipitations et un accroissement des événements météorologiques extrêmes.

Les retombées pour l'être humain, la société et l'économie seront très différentes selon les régions du globe. Certaines régions peuvent espérer que le réchauffement leur procurera des avantages. D'autres, comme les régions équatoriales où sont situés la plupart des pays en développement, se retrouvent parmi les perdantes. Dans ces régions, le moindre réchauffement supplémentaire entraînera une diminution globale des rendements agricoles, qui subiront de fortes fluctuations – avec de graves conséquences pour la sécurité alimentaire de la population locale. Même dans des régions apparemment moins touchées comme la Suisse, le réchauffement de la planète et le changement climatique auront de lourdes répercussions sur le système écologique, notamment dans les Alpes – avec des implications massives pour les voies de transport, le tourisme et le risque de catastrophes naturelles.

Les pays en développement seront les principales victimes du changement climatique, bien qu'ils soient ceux qui contribuent le moins au gaspillage des ressources. 20% de la population mondiale (dans les pays industrialisés) consomment actuellement 80% des ressources. Entretemps, la consommation relative de ressources est en progression également dans les pays seuils, qui revendiquent pour eux aussi le « droit » de faire reposer leur industrialisation sur les énergies fossiles et le gaspillage des ressources naturelles, comme le fait le Nord.

Certes, la globalisation a aussi amélioré la perception des dégâts de ce phénomène, qui sont le plus souvent internationaux, voire globaux. De nouvelles organisations et régulations écologiques s'opposent au gaspillage des ressources, à la destruction de l'environnement, à la disparition de la biodiversité, à la destruction des forêts et à la pénurie croissante en eau. Mais les résultats restent encore totalement insuffisants. La transformation écologique incontournable de l'économie se heurte aux intérêts de ceux qui tirent profit de la dépendance de l'économie envers les énergies fossiles et de l'exploitation effrénée des ressources naturelles.

3. La construction européenne à la croisée des chemins

Incarnée et emmenée par l'Union européenne, la construction européenne constitue, à côté de la globalisation et du changement climatique, la troisième condition-cadre centrale de l'action politique intérieure et extérieure pour la Suisse et pour le PS Suisse. Bien sûr, l'UE est d'abord et en premier lieu un marché intérieur avec ses quatre libertés. Les marchandises, les services et les capitaux peuvent y circuler pratiquement sans entrave ; la libre circulation des personnes est limitée aux personnes actives dans l'économie ; par ailleurs, elles sont soumises encore à d'autres restrictions.

Le marché intérieur n'a jamais été aussi impopulaire qu'aujourd'hui dans toute l'Europe, comme le constatent même des cercles dirigeants de l'UE. Pendant des années, une logique néolibérale de marché l'a emporté dans l'UE sur les objectifs sociaux, démocratiques et écologiques. L'UE doit évoluer pour passer du stade de projet de marché intérieur à celui de projet d'union globale pour la paix, les valeurs sociales et l'environnement ; elle doit de plus se démocratiser profondément et intervenir dans la politique économique et fiscale des Etats membres. La réussite de cette entreprise dépend de manière décisive de la capacité de mobilisation du mouvement socialiste européen et de ses partenaires. C'est un défi considérable, car l'intégration économique a constitué jusqu'à présent le seul moteur ou presque de l'intégration européenne. L'enjeu est immense. L'intégration européenne n'est pas un phénomène naturel et irrévocable. Si l'UE se désintègre, l'Europe sera menacée par des dangers que nous croyions pourtant – un peu vite et en oubliant les enseignements de l'histoire – avoir écartés depuis longtemps.

L'UE est précisément beaucoup plus qu'un marché intérieur : elle représente une confédération d'Etats qui aménage socialement et écologiquement ce marché intérieur, et cela dans une mesure bien supérieure au niveau d'intervention habituellement pratiqué en Suisse. Elle est de plus une œuvre de paix, qui a pu réduire pratiquement à néant la menace effroyable de la guerre qui a plané sur l'Europe pendant des siècles. Sur la scène mondiale aussi, aucun autre acteur global ne s'engage aussi résolument que l'UE en faveur des droits humains et d'un encadrement social et écologique de la globalisation. Et aucune autre région du monde, sans doute, n'a été marquée aussi profondément que l'Europe par le socialisme. Grâce au mouvement socialiste, l'égalité des chances, la mixité sociale, des conditions de vie et de travail dignes et une économie de marché régulée en fonction d'objectifs sociaux et écologiques, mise au service de l'équité, se sont imposés en Europe davantage que sur aucun autre continent. Certes, dans l'UE aussi, ce modèle a été soumis à de fortes pressions de la part des forces néolibérales. Cependant, nous pouvons et devons encore nous laisser guider par ce modèle pour forcer le processus accéléré et débridé de la globalisation à prendre la voie de la durabilité et le mettre au service d'un objectif de justice et de solidarité.

Pour le socialisme, il ne peut pas y avoir, en Europe, de retour en arrière à des Etats nationaux indépendants les uns des autres voire hostiles les uns aux autres. Il ne peut y avoir, au contraire, qu'un progrès vers une intégration allant bien au-delà du marché intérieur. Depuis ses débuts, le socialisme constitue une grande famille internationale de partis, organisés en conséquence. Il s'est toujours méfié des nationalismes – à juste titre, comme le montre l'histoire du 20^e siècle, qui a connu ses heures les plus sombres lors des deux guerres mondiales et de l'Holocauste. Par la suite, grâce à l'UE, puissance pacifique

ayant dépassé les nationalismes, l'Europe a connu sa plus longue phase de cohabitation pacifique depuis des siècles. De fait, la construction européenne et la globalisation mondiale représentent des évolutions stratégiques transnationales analogues par essence au socialisme.

Devenues très importantes au cours des dernières décennies, les interdépendances économiques, culturelles et politiques gagneront encore en signification à l'avenir. Cadres de l'action politique, les frontières nationales sont devenues poreuses et ne permettent plus de résoudre les grands problèmes qui se posent à l'échelle mondiale : changements climatiques, mouvements migratoires, échanges de biens et de capitaux, spéculation financière, précarisation des rapports de travail, communication de masse, collaborations dans le domaine scientifique, coopération au développement, droits humains, guerre et paix. Une politique socialiste doit plus que jamais reconnaître et affirmer la dimension internationale de son action, si elle veut faire bouger les choses. Mais, pour bouger les choses globalement, en Suisse et avec la Suisse, nous ne pourrons pas contourner l'UE. Pour nous, cela signifie aussi que l'UE et l'Europe ne seront jamais un espace réservé exclusivement aux Européennes et aux Européens. L'UE se doit de contribuer solidairement à résoudre les problèmes mondiaux, de conserver avec les perdants de la globalisation; elle ne doit pas fermer ses frontières à toutes celles et à tous ceux qui viennent y chercher secours et y tenter leur chance.

L'Etat national n'en demeure pas moins un champ d'action politique essentiel. Cela vaut en particulier pour la Suisse, qui ne fait pas encore partie de l'Union européenne. La Suisse a réussi à défendre largement sa position en tant que place financière d'importance mondiale, que pays à la pointe de la recherche et de la technologie avec sa main-d'œuvre hautement qualifiée, son économie fortement tournée vers l'exportation, son statut de pays d'immigration, d'Etat social à démocratie directe et fédéraliste. En ce sens, son influence est bien plus grande que ne le laisseraient penser sa surface et sa population.

Mais la réputation internationale du pays et l'idée qu'il se fait de lui-même ont été bousculées. La Suisse a trop longtemps misé sur un modèle économique reposant sur le contournement des législations des pays partenaires. Si ce rôle était accepté sur le plan international pendant la période de la guerre froide, ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'indépendance tant prisée s'avère un mythe, à l'heure où la « reprise autonome » du droit européen fait partie du quotidien. Sous la férule de la droite, notre pays s'isole toujours plus au sein de l'Europe, s'aliénant ses meilleurs partenaires potentiels. Il en résulte toute une série d'échecs pour notre pays sur le plan international, échecs qui, à l'interne, profitent aux isolationnistes – déclenchant une spirale désastreuse que le PS entend stopper à tout prix.

4. Les bouleversements de la société

Notre société a subi lors du siècle dernier un véritable bouleversement des valeurs. L'après-guerre a vu un développement des valeurs humanistes, de nouveaux droits sociaux et économiques ont été reconnus. Les valeurs traditionnelles des années 50 – droit et ordre, performance et discipline – et les valeurs matérielles des années 60 – prospérité, prestige et consommation – ont été prises pour cibles lors des luttes sociales du mouvement de 68, qui a prôné le droit à la révolte et le droit de la jeunesse à sa propre culture, la libération sexuelle et l'émancipation féminine. Dans les années 70, les nouveaux mouvements sociaux et la culture alternative ont célébré les valeurs post-matérialistes : l'autonomie, la réalisation de soi et la critique de la société de consommation. Depuis lors, la société civile s'est renforcée et se bat pour imposer de nouveaux principes socio-éthiques sur le plan mondial, la protection de l'environnement et le respect des droits humains. Première force de progrès, le socialisme s'est approprié ces nouvelles valeurs et s'est battu pour elles et pour la liberté individuelle de chacun-e, sans pour autant perdre de vue le bien commun.

Durant les dernières années, la mutation de notre économie sous l'influence du néolibéralisme et les grandes avancées technologiques dans le domaine informatique ont soumis le monde du travail à de profonds changements. Les innovations se succèdent à un rythme accéléré et les formes de travail se multiplient. La formation, les qualifications et le savoir, toujours plus importants, deviennent une ressource économique en soi. De nouvelles professions créatives apparaissent alors que des activités artisanales ou agricoles sont menacées et délocalisées dans d'autres pays. Souvent considérés comme le standard sur le plan juridique, les rapports de travail habituels – de durée indéterminée avec des heures de travail fixes – perdent du terrain. Bien des personnes passent, au cours de leur vie professionnelle, du statut de salarié-e à celui de personne sans emploi et alternent des phases où elles se consacrent à leur famille et d'autres à un travail indépendant. Les rapports de travail collectifs et stables deviennent plus rares, la situation de beaucoup de salarié-e-s s'individualise en profondeur et affaiblit les solidarités qui se sont établies au fil du temps, ce qui rend difficile l'action collective. La mobilité croissante et la flexibilisation du marché du travail augmentent la pression sociale, les maladies psychiques progressent, la cohésion de la société se délite et de nouvelles contraintes s'imposent au niveau de l'aménagement du territoire.

De l'individualisme à l'exclusion, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Alors que les tenants du néolibéralisme tirent profit de ces transformations de notre économie, la précarité progresse à nouveau. Travailler ne permet pas toujours de couvrir ses besoins vitaux. Les familles migrantes et les familles monoparentales sont particulièrement touchées. Le marché de l'emploi a tendance à exclure celles et ceux qui sont moins qualifié-e-s ou plus âgé-e-s. Si une famille reste

pauvre longtemps, la probabilité que les enfants soient eux aussi touchés par la précarité augmente. L'accès à la formation et aux responsabilités ne repose toujours pas sur l'égalité des chances, mais l'avenir des enfants dépend encore de l'origine sociale.

Au vu du défi de l'ouverture des frontières et des nouveaux risques sociaux, l'idée traditionnelle d'une culture dominante, compacte et ancrée dans la patrie, se dissout peu à peu pour laisser place à une riche multiplicité des cultures. De nouvelles valeurs immatérielles gagnent en importance pour celles et ceux dont le confort matériel est assuré. Les générations se suivent mais aucune n'abandonne volontiers les valeurs qui ont marqué son époque. Parmi ces dernières, dans une représentation idéalisée des temps de crise et de guerre, il y a la vieille idée d'une communauté de destin, la Suisse, résolue à résister et à défendre ses valeurs en fermant ses frontières et en repoussant tout ce qui est étranger. Cette idée n'a plus rien à voir avec la société d'aujourd'hui.

Notre société a également fait de réels progrès sur le chemin de l'égalité entre femmes et hommes. L'article sur l'égalité introduit dans la Constitution fédérale en 1981, la loi de 1996 sur l'égalité, l'assurance maternité en 2005 et l'harmonisation des allocations familiales en 2009 représentent des étapes importantes, conquises de haute lutte par le PS. La loi sur le partenariat enregistré favorise dès 2007 de nouveaux modèles familiaux, la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées renforce dès 2004 la position de ces personnes dans notre société. Mais la répartition traditionnelle des tâches et la discrimination sociale ne sont pas encore dépassées. L'égalité juridique n'est pas encore l'égalité réelle. Dans le cadre professionnel, les anciennes discriminations subsistent. Concilier famille et travail reste d'abord le problème des mères : les femmes gagnent toujours nettement moins que les hommes, perdent plus facilement leur emploi et sont davantage menacées par la précarité. Même si elles disposent plus souvent que les hommes d'un diplôme de maturité, elles demeurent nettement sous-représentées dans les branches qui présentent les perspectives professionnelles les plus intéressantes. Les femmes n'ont toujours pas, et de loin, les mêmes chances de décrocher un poste à responsabilité, de toucher un salaire égal pour un travail de valeur égale et de gagner assez pour vivre. La charge du travail ménager et de la garde des enfants est mal répartie. Les hommes salariés qui veulent ou doivent travailler à plein temps y participent peu. L'Etat veut économiser et met tout en œuvre pour que les coûts élevés des soins restent à la charge des particuliers. La société et le législateur continuent de se baser sur un modèle familial qui n'est plus en phase avec la réalité.

Les profonds changements démographiques imposent aussi une nouvelle donne. L'espérance de vie augmente, ce qui est en soi une bonne chose. D'un autre côté, toujours plus de personnes très âgées, vivant seules, ont besoin du

soutien de la société. En même temps, il y a toujours moins d'enfants qui naissent que de décès. Cela entraîne des changements importants dans de nombreux domaines de la vie, du monde du travail à celui des assurances sociales. Dans certaines régions, les jeunes gens émigrent et se font rares; seules restent les personnes âgées. L'immigration de personnes en âge de travailler contribue à l'essor économique, au financement des assurances sociales et à l'équilibre de la pyramide des âges, mais en même temps, exige de mieux appréhender l'intégration de ces personnes.

Le concept du rôle de l'Etat est aussi soumis à de grandes transformations. L'Etat gendarme et autoritaire du 19e siècle a laissé la place au cours du 20e siècle à l'Etat-providence. En comparaison européenne, la Suisse a beaucoup tardé à développer l'Etat social dans de nombreux domaines. Avec le tournant néolibéral, l'Etat a été constamment remis en question. Grâce aux droits populaires toutefois, les solidarités collectives ont dans notre pays pu être bien préservées voire étendues, preuve de l'attachement des Suisses à leur Etat social et aux prestations des services publics. Mais chez nous aussi, en parallèle, des prestations publiques ont été livrées au marché ou soumises à une logique de marché dont nous mesurons aujourd'hui seulement les premiers dégâts. Le dogme néolibéral de la privatisation généralisée, de la décentralisation de l'Etat social et de l'évolution vers un pluralisme de l'assistance en tant qu'alternative à la prévoyance étatique ne répond pas plus aux attentes et aux besoins de la population que le dogme absurde de la quote-part de l'Etat qui domine la politique financière de la Confédération depuis la fin des années 90.

5. L'héritage de l'ordre mondial capitaliste

En 1989 se sont effondrées les dictatures qui, se désignant elles-mêmes comme relevant du « socialisme réel », ont commis de terribles crimes contre l'humanité et foulé aux pieds la démocratie et le libéralisme politique. Le socialisme démocratique s'est toujours considéré comme l'alternative à ces systèmes. Depuis lors, l'ordre économique capitaliste a étendu son emprise au monde entier. Un système mondial unique se forme dans le sillage de la globalisation. Mais l'héritage de cet ordre mondial capitaliste est tel que nous ne pourrions jamais considérer l'ordre mondial actuel comme la finalité et encore moins comme l'aboutissement de l'histoire humaine :

- La moitié de la population mondiale vit dans une extrême pauvreté, combinée avec de graves déficiences en matière de santé, de sécurité, de formation, d'habitat, de travail.
- Les 1% les plus riches de la population mondiale possèdent 40% de la fortune mondiale, les 10% en possèdent 85%.

- La moitié la plus pauvre de la population mondiale ne touche que 1% des revenus, la moitié la plus riche en touche les 99%.
- Les femmes reçoivent 10% du revenu mondial et possèdent 1% de la fortune.
- Loin de se combler, le fossé entre les riches et les pauvres continue de se creuser : en 1960, le cinquième de la population mondiale le plus riche affichait un revenu 30 fois supérieur au revenu du cinquième le plus pauvre : en 2000, ce rapport était de 80.
- Un milliard de personnes sont sous-alimentées de manière chronique : 40 millions meurent chaque année de la faim ou de ses conséquences immédiates. L'agriculture mondiale pourrait cependant nourrir potentiellement 12 milliards d'être humains et ainsi éradiquer la faim. La faim n'est pas une fatalité; elle est uniquement la conséquence de la répartition inéquitable des ressources alimentaires, et par-delà de l'inégalité sociale et structurelle.
- Un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ; leur nombre ne cesse de croître. 2,5 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires.
- Le capitalisme a entraîné une concentration du pouvoir entre les mains des entreprises transnationales : les 500 plus grands groupes multinationaux contrôlent plus de la moitié du produit intérieur brut mondial. Parmi les 100 plus grandes entités économiques, on trouve davantage de groupes multinationaux (51) que d'Etats (49).
- L'exploitation effrénée des ressources naturelles, en particulier des énergies fossiles, a provoqué le réchauffement de la terre et des changements climatiques, qui menacent la survie de la planète. Ce sont les plus défavorisé-e-s qui en subissent les plus lourdes conséquences bien qu'ils ne contribuent que très peu au réchauffement du climat.
- Les mouvements des capitaux sur les marchés financiers menacent des économies entières. La spéculation financière internationale mine la capacité d'agir des politiques monétaires et fiscales nationales et régionales, et reporte, quasiment à la vitesse de la lumière, les crises régionales sur l'économie mondiale.
- Le capitalisme globalisé entraîne une régulation de la politique par l'économie, alors que c'est la démocratie politique qui devrait réguler l'économie. Les Etats perdent du pouvoir, la démocratie cède du terrain, l'aspiration personnelle au profit maximal prend le pas sur le souci du bien commun; la privatisation des biens publics est accélérée. L'économie autoritaire met en danger la démocratie politique.

II. Nos valeurs fondamentales : Liberté – Justice – Solidarité

La justice est la valeur centrale du socialisme. Elle est indissolublement liée à deux autres valeurs essentielles : la solidarité et la liberté. Notre conviction fondamentale est que tous les êtres humains ont la même dignité et qu'ils devraient par conséquent bénéficier des mêmes chances dans la vie. Nous savons que la réalité est souvent très éloignée de cet idéal. L'histoire du socialisme, c'est l'histoire de la lutte pour la justice. A l'origine parti de classe, le PS est devenu un parti de valeurs ouvert aux personnes de tous milieux qui partagent ses principes fondamentaux.

De la trinité révolutionnaire des Lumières (liberté, égalité, fraternité), la bourgeoisie n'a retenu que la liberté et encore, seulement la liberté des possédant-e-s. Pour sa part, le socialisme a donné le même poids à ces trois valeurs tout au long du 20^e siècle et le leur donne encore aujourd'hui. Dans notre interprétation, l'égalité signifie non seulement l'égalité des droits mais aussi l'égalité sociale réelle entre les individus. En cela, elle implique aussi l'égalité dans la distribution des ressources, qui est le noyau de la justice sociale. Le droit au travail, à la formation, à la santé, au logement et au minimum vital, objectifs sociaux programmatiques de l'Etat, doivent être développés jusqu'à devenir des droits fondamentaux que l'on peut faire valoir en justice. Chaque être humain est égal en dignité et doit par conséquent disposer des mêmes opportunités dans la vie, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion et de son orientation et identité sexuelles, de son origine et de sa nationalité, qu'il soit ou non handicapé. Pour nous, l'égalité est l'exact opposé de la manie de niveler toutes les choses ; elle est une condition indispensable pour que les différences entre les gens et la diversité des groupes sociaux puissent s'épanouir et ne soient pas entravées par des discriminations. Nous lions aussi l'égalité à la liberté : seule une société qui accorde des libertés égales à chacune et à chacun est une société libre.

Pour le socialisme, la liberté n'est effective que si elle permet à tous et toutes de mener une vie autonome et décente et de participer à égalité de droits au processus économique. C'est pourquoi la liberté présuppose une société émancipée. On ne voit pas pourquoi les libertés économiques seraient l'apanage de la minorité possédante mais pas des majorités qui ne possèdent rien ou presque. Nous exigeons des libertés égales pour toutes et tous, en tant que droits humains dont peut jouir chaque personne sans autre condition préalable que sa qualité d'être humain. Cela doit s'appliquer aussi aux libertés économiques.

Dans son histoire, le socialisme a toujours été partie prenante d'un mouvement international pour la liberté. Depuis ses débuts, il se bat pour l'émancipation des travailleuses et des travailleurs et pour la démocratie, afin que tou-

tes et tous puissent participer à la vie politique et économique. C'est lui qui a repris dans toute l'Europe les idées de la révolution française et de la révolution de 1848. On ne peut pas séparer l'histoire de la démocratie en Europe de celle du socialisme. Ce dernier a conquis davantage de libertés et de démocratie, le droit de vote des femmes, par exemple, et s'est opposé à toutes les dictatures et à toutes les oppressions, étatiques ou non, qu'elles soient de droite, fascistes ou communistes. Une chose est donc claire depuis toujours: Seul l'Etat de droit démocratique peut engendrer le droit à la liberté, le protéger et le limiter, car la liberté n'est concevable qu'en tant qu'ensemble de droits et de devoirs mutuels.

C'est ici que veut agir le socialisme : il entend faire en sorte que toutes et tous disposent de la même position de départ, qu'une vraie égalité des chances soit réalisée et que chacune et chacun puisse apporter sa contribution à la société, en fonction de ses besoins et de ses capacités. Les gens ne devraient pas être condamné-e-s à végéter là où le hasard les a fait naître.

La solidarité est la principale maxime de l'action du PS. Nous comprenons par là toute forme de politique et de comportement individuel qui relève de la participation et de l'action communautaire et qui vise à une répartition aussi juste que possible des biens, des services, du pouvoir, du bien-être et des chances. L'action solidaire s'orientera donc toujours sur le principe de la juste répartition. Une politique solidaire implique la redistribution pour corriger les inégalités de répartition, éliminer ou réduire les discriminations, prendre résolument le parti des opprimé-e-s, des exploité-e-s, des membres les plus faibles de la société et de la nature. Comprise dans ce sens, la solidarité implique également des devoirs : le devoir de participer selon ses forces à la redistribution des richesses, le devoir de s'impliquer activement dans la vie sociale, la responsabilité envers les personnes les plus faibles et envers celles et ceux dont l'existence même dépend du soutien de la société. Pour le PS, la solidarité se décline en trois axes essentiels : la solidarité au sein de notre société, la solidarité internationale et la solidarité avec les générations futures.

Les droits fondamentaux idéels (liberté de conscience et de religion, liberté d'expression, de la presse, de réunion et d'association) sont des acquis de la révolution bourgeoise; c'est surtout le socialisme démocratique qui s'est employé ensuite à les défendre et à les développer. En accord avec ses valeurs, le socialisme prône aussi le développement des droits économiques, sociaux et culturels, qui complètent les libertés idéelles. Le respect des droits sociaux collectifs doit prendre le pas sur l'exercice des libertés économiques. Ainsi, le droit à des actions collectives de lutte contre l'arbitraire des employeurs fait également partie de la liberté d'association. Le socialisme ne refuse pas la liberté économique. Mais elle ne devrait pas être l'apanage de celles et ceux qui disposent des moyens de production ou qui ont un statut d'indépendant-e-s. Elle doit au contraire évoluer jusqu'à devenir une « citoyenneté économique », afin que tous et toutes puissent en profiter eux aussi et participer à tous les niveaux aux décisions économiques.

III. Notre vision – le socialisme démocratique

Nous, socialistes, avons une tradition visionnaire. La vision, c'est le socialisme démocratique. Il repose sur la liberté, la justice et la solidarité, respecte la dignité de l'être humain et le libère de toute exploitation, oppression et détresse. Pour mettre en œuvre ces valeurs, nous avons besoin d'un plan: ce plan consiste en la démocratisation de tous les domaines démocratisables de notre société.

1. La démocratisation de l'économie

Le PS Suisse était et reste le parti qui n'accepte pas de considérer le capitalisme comme la fin et encore moins comme l'aboutissement de l'histoire humaine. Il a toujours envisagé un ordre économique différent qui irait plus loin que le capitalisme, le dépasserait par la démocratisation de l'économie et le laisserait enfin derrière lui. Le PS est conscient qu'il s'agit d'un but éloigné, mais il l'a toujours maintenu. Car la démocratie économique n'est pas seulement un but; elle constitue aussi la voie qui mène à ce but.

Albert Steck, un des co-fondateurs du PS Suisse, exigeait la démocratie économique il y a 120 ans déjà. Il la jugeait plus importante que la démocratie politique, dont il repoussait l'avènement à des temps plus lointains. Nous nous trouvons toujours dans la même situation de départ. La démocratie politique a été développée, mais la démocratisation de l'économie n'est toujours pas réalisée. Le PS n'a cessé de la réclamer : depuis 1888, chaque programme du parti contient la revendication sous une forme ou sous une autre. Les décennies écoulées ne nous ont pas rapprochés de cet objectif ; l'initiative des syndicats pour la participation des travailleurs, qui représentait une bonne tentative d'y parvenir, a échoué dans les urnes.

Il est ainsi impossible de ne pas inscrire la vision de la démocratie économique dans le programme du parti. Mais nous ne nous contentons pas de l'affirmer sur le papier. Nous voulons nous en rapprocher par notre action politique. Nous savons que certains éléments de la démocratie économique existent déjà – dans le monde réel comme dans le monde des idées. Nous voulons non seulement défendre et renforcer ces éléments, mais aussi en élaborer et proposer de nouveaux. Et nous voulons convaincre la majorité des citoyennes et des citoyens de s'engager sur la voie de la démocratisation de l'économie.

La démocratisation de l'économie représente une stratégie socialiste de changement du système. Elle progresse par le développement des assurances sociales en lieu et place des assurances privées, par le renforcement des services publics plutôt que par la concurrence destructrice et par l'élargissement des droits

des salarié-e-s en lieu et place du diktat des actionnaires. Ce processus renforce pas à pas les droits des citoyen-ne-s et des salarié-e-s et font reculer l'influence de ceux qui prennent aujourd'hui les décisions tout seuls.

La démocratisation de l'économie se heurtera donc à une résistance acharnée de la part des milieux qui devraient abandonner une partie de leur pouvoir. La poursuite de ce processus dépend d'abord de nous-mêmes, car personne d'autre n'est prêt à mettre à l'agenda politique des projets de démocratisation de l'économie. Ensuite, tout dépendra de notre réussite à obtenir des décisions allant dans ce sens. Cela dépendra à son tour de notre capacité à imposer politiquement nos solutions, de la qualité de nos projets de démocratisation de l'économie et de la force de conviction de nos idées et de nos arguments.

Qu'est-ce que cela veut dire, démocratiser l'économie? Au fond, la réponse est simple: nous ne voulons pas que l'être humain soit au service de l'économie, mais que l'économie soit au service de l'être humain. Nous voulons libérer les gens d'un travail salarié aliéné et aliénant et supprimer la discrimination dont les femmes font l'objet. Nous voulons une économie qui soit au service de la qualité de la vie, qui préserve les bases naturelles de la vie et qui favorise la cohabitation harmonieuse de toutes et tous au sein de la société libérale et démocratique dans laquelle nous souhaitons vivre.

Nous, socialistes, affirmons la primauté de la démocratie et de la politique. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de l'Etat de droit démocratique, l'emportent sur la création de valeur économique, sur la seule dimension du profit. Ceci implique une rupture avec le capitalisme qui réduit notre société à une simple économie de marché et les relations sociales aux seuls échanges intéressés. Nous opposons à l'économisation globale de la société un processus de civilisation à large échelle de l'économie.

Une société ne peut être véritablement démocratique et libre que si l'espace dans lequel est créée la richesse et distribué le pouvoir économique est lui-même organisé de manière démocratique. Nous considérons le socialisme démocratique comme la vision du dépassement des injustices actuelles pour aller vers une société vraiment démocratique. Jadis, le pouvoir politique était la propriété privée de princes qui régnaient sur d'immenses empires. Les révolutions bourgeoises et le mouvement de 68 ont supprimé cette forme de propriété privée. La situation est analogue pour le pouvoir économique, aujourd'hui aux mains de quelques-uns, et dont la très grande majorité des gens sont exclus. Cette majorité n'a rien à perdre mais au contraire tout à gagner à la démocratie économique.

Avec l'objectif stratégique de la « démocratie économique », nous ouvrons un nouveau champ d'action politique avec un nouvel horizon temporel. La démocratisation de l'économie est à comprendre et à mettre en pratique comme

un processus politique qui commence ici et maintenant et que nous voulons développer. Au lieu de privatiser tout ce qui est privatisable, notre modèle veut démocratiser tout ce qui est susceptible de l'être. Il existe d'ailleurs, dans notre société, des précédents significatifs sur lesquels nous pouvons nous appuyer:

1. Avec le service public, il y a déjà dans notre économie des secteurs et des entreprises qui se situent hors de la logique capitaliste. Ils n'ont pas à répondre aux attentes exagérées des investisseurs en matière de profit, mais doivent remplir un mandat de service public défini par l'Etat. C'est le cas notamment d'entreprises dans le domaine des infrastructures (transports publics, poste, économie électrique et gaz, approvisionnement en eau et gestion des eaux usées), de la communication (télécommunication, radio et télévision), des assurances (assurance maladie, accidents et immobilière obligatoire) et des soins de santé. Ces entreprises se trouvent soit en mains publiques soit sous contrôle démocratique par le biais de la loi et de mandats de prestations. Une politique de démocratisation de l'économie défend le service public, l'adapte à la dynamique de l'évolution sociale et l'étend, au besoin, à d'autres domaines.
2. Les coopératives contribuent à la démocratisation de l'économie. Nous voulons les développer. La coopérative est le modèle opposé à celui de la société anonyme. Elle repose sur le principe démocratique « une personne, une voix », alors que la SA se base sur le principe capitaliste « un titre de participation, une voix ». Le secteur coopératif de l'économie doit ainsi être développé ; il peut contribuer à la démocratisation de l'économie. Ainsi, des entreprises fournissant des prestations vitales comme les assurances maladie, les caisses de pension, les entreprises de télécommunication peuvent très bien être organisées en coopératives. Un fonds étatique pour les PME devrait en outre racheter les entreprises qui n'arrivent pas à régler les problèmes de succession, et les transformer en coopératives. Pour rendre les coopératives plus attractives, il s'agit de réaménager le droit de la société coopérative afin de simplifier son financement et de garantir la transparence démocratique dans les grandes coopératives.
3. La participation des employé-e-s aux décisions concernant la place de travail, l'exploitation et l'entreprise elle-même constitue également un bon instrument de démocratisation de l'économie, car elle retire aux possédant-e-s une partie de leur pouvoir pour le transférer aux travailleurs et aux travailleuses. Ces derniers et ces dernières, ainsi que leurs représentant-e-s démocratiquement élu-e-s, doivent avoir le droit d'accéder largement aux informations et de pouvoir influencer les décisions stratégiques. Nous considérons que c'est notre tâche et la tâche des syndicats de nous battre pour une participation du travail au moins égale à celle du capital dans les grandes entreprises et pour davantage de droits de participation des employé-

e-s des autres entités économiques. Nous voulons faire évoluer ces droits de telle sorte qu'il ne puisse plus y avoir de conflits de loyauté et que les valeurs sociales et écologiques fondamentales soient portées dans les directions des entreprises.

4. Nous poursuivons aussi ce but en prônant une évolution de la société anonyme vers la société des travailleurs et des travailleuses, et cela en complétant progressivement la propriété privée de l'entreprise par une propriété collective en faveur du personnel. Ce capital d'exploitation est généré par la conversion des parts des bénéficiaires réalisés en capital-actions. Ce dernier n'est pas remis aux employé-e-s sous forme de titres de participation, mais demeure la propriété collective du personnel, qui peut en disposer démocratiquement.
5. Dans le domaine des assurances sociales, les caisses de pension gèrent des sommes énormes. Elles constituent un autre instrument de démocratisation de l'économie. Les employé-e-s sont représenté-e-s de manière paritaire dans les conseils de fondation de nombreuses caisses de pension. De fait, ils et elles disposent d'un pouvoir économique potentiel sans précédent, car les caisses de pension peuvent exercer une influence sur les décisions stratégiques des entreprises en participant au capital-actions. Les membres des conseils de fondation doivent être formés de manière ciblée. Il faut créer des obligations légales d'investir les capitaux uniquement dans des entreprises socialement responsables et écologiquement durables. De plus, les capitaux des assurances sociales doivent pouvoir être confiés à un fonds industriel travaillant à la transformation sociale et écologique de l'économie et à sa démocratisation; ils doivent aussi pouvoir être utilisés pour le financement des entreprises du service public et des dépenses publiques d'infrastructures. Les intérêts qu'ils génèrent doivent être aussi stables que possible et garantir le financement des prestations sociales contractuelles.
6. A l'heure de la globalisation, la démocratisation de l'économie dans le cadre international devient aussi toujours plus importante. Les situations initiales et champs d'action sont les mêmes que sur le plan national : régulation étatique de certains marchés essentiels ; approvisionnement en biens publics par des établissements du service public au niveau transnational au lieu de privatisations transnationales ; démocratisation des instances étatiques internationales dont la fonction est de piloter l'économie (OMC, FMI, Banque mondiale, OIT) ainsi que renforcement du poids du Conseil économique et social des Nations unies.
7. Nous voulons aussi démocratiser les entreprises actives sur le plan transnational et imposer la participation des travailleurs et des travailleuses au niveau des entreprises et des branches. De telles entreprises doivent aussi être légalement tenues de formuler des objectifs sociaux et en matière de

durabilité et d'en rendre compte régulièrement. Les entreprises cotées aux bourses suisses doivent être obligées de remplir des standards de transparence en matière de durabilité dans leurs comptes annuels. Des points de contact nationaux, qui devraient rendre compte au Parlement, devraient veiller au respect des standards internationaux par les entreprises actives sur le plan transnational. De nouvelles exigences comptables doivent empêcher que ces entreprises puissent se soustraire à leurs obligations fiscales ou cacher des pots-de-vin par une comptabilité par trop imaginative. C'est la seule manière de permettre un contrôle efficace du respect des exigences sociales par l'actionnariat, les autorités et les organisations de la société civile, à destination de l'opinion publique. La responsabilité des entreprises transnationales doit en outre être accrue dans leurs pays d'origine de telle sorte que ces entreprises puissent devoir rendre des comptes dans d'autres Etats en cas de graves violations des droits humains ou des lois sur le travail et sur l'environnement.

8. Les consommatrices et les consommateurs ainsi que les achats publics jouent aussi un rôle important pour la démocratisation de l'économie. Ils peuvent et doivent faire valoir le pouvoir de la demande pour imposer des exigences sociales et écologiques à la production et au commerce. Cela présuppose des normes étendues sur la transparence, des règles comptables correspondantes et une participation active de l'Etat à la standardisation globale des labels, à la mise en œuvre des certifications et au développement d'entreprises de production correctes et durables par le biais des instruments de la coopération au développement.
9. Le transfert de sociétés privées de capitaux en mains étatiques peut représenter une forme valable, voire nécessaire de démocratisation de l'économie. En Suisse, il existe des précédents historiques (p. ex. les chemins de fer), et cela reste une option d'avenir (p. ex. des caisses maladie). Les entreprises étatiques contribuent à la démocratisation de l'économie lorsqu'elles favorisent concrètement la transformation sociale et écologique de l'économie, présentent des résultats détaillés, respectent leurs obligations de transparence et octroient des droits de participation appropriés non seulement au gouvernement et au Parlement, mais aussi aux salarié-e-s, à l'opinion publique ainsi qu'aux consommatrices et consommateurs.

2. Un nouvel ordre de la propriété et un nouveau droit foncier

Au cœur de la démocratisation de l'économie, on trouve la démocratisation de l'ordre de la propriété. Sans nouvel ordre en la matière, il n'est pas possible d'imposer à l'économie le respect des droits humains et de la durabilité écologique. Le socialisme ne veut pas supprimer la propriété, mais il veut l'enca-

drer. La propriété ne doit pas consister seulement en un droit, mais aussi en un devoir. Son exercice doit servir le bien public. Le socialisme prône un ordre de la propriété différencié, qui assume des devoirs envers la société, tout en étant écologiquement et économiquement fonctionnel, avec des droits d'utilisation et de disposition personnels, privés, publics et relevant des entreprises ou des coopératives.

Nous voulons aussi un nouveau droit foncier social et durable et une profonde réforme agraire. La destruction des ressources naturelles, l'inégalité croissante dans la distribution et la pénurie de logements qui sévit dans beaucoup de régions sont largement tributaires de la manière dont est conçu le droit foncier, de la personne des propriétaires du terrain, de ce que font les propriétaires de leurs terrains et de leur pouvoir ainsi que de l'influence des pouvoirs publics sur la politique foncière. Nous voulons limiter la propriété privée du sol à l'usage personnel dont le besoin est prouvé et renforcer les droits d'intervention de la Confédération, des cantons et des communes dans la politique du sol et de la propriété foncière. C'est la seule manière d'appliquer à nouveau l'aménagement du territoire, de stopper la dispersion de l'habitat, de sauvegarder la biodiversité et de garantir une offre de logements avantageux.

3. Une société solidaire

La démocratisation de l'économie vise à réaliser une société qui n'exclue personne et qui vise à associer et à faire participer tout le monde à la vie sociale. Nous voulons un ordre social « inclusif » qui englobe chacun-e, tout en reconnaissant et en soutenant sa liberté. Nous refusons toute forme d'ordre social « exclusif » qui évincerait quiconque, que ce soit sur la base de privilèges ou de discriminations. Nous voulons réduire les privilèges, supprimer les barrières de toute sorte et créer des espaces sociaux d'épanouissement permettant à toutes et tous de mener la vie qu'ils ont choisie, dans l'égalité des droits, et d'accéder librement à tous les volets de la vie sociale.

La vision d'un ordre social inclusif va bien au-delà de la seule intégration. Protéger les faibles et les pauvres, c'est bien. Mais c'est encore mieux de regarder dans quelles conditions vivent l'ensemble des gens, d'aménager et développer ces conditions. Une politique sociale inclusive ne vise pas à adapter les faibles et les pauvres aux conditions existantes. Elle veut bien davantage adapter les conditions existantes aux prédispositions et aux besoins de toutes et tous, c'est-à-dire d'abord de celles et ceux qui sont aujourd'hui exclu-e-s en raison de leur sexe, de leur classe sociale, de leur handicap ou de leur origine. Une société inclusive prend pour point de départ la diversité de l'être humain et aspire à une participation à égalité à la vie sociale. Dans une telle société, toutes et tous sont également bienvenus-e-s.

4. Un monde juste et pacifique

Il ne peut pas y avoir de démocratisation de l'économie et d'ordre social juste et inclusif sans un ordre mondial juste et pacifique. Il n'est pas admissible que les marchandises ne soient concurrentielles que parce qu'elles sont produites par le travail forcé ou par le travail des enfants ou bien au détriment de l'environnement dont la destruction est pratiquement gratuite. Dans notre monde globalisé, chez nous aussi, cela chasse du marché des PME qui produisent de manière correcte et écologique. Ces entreprises n'ont aucune chance contre le dumping social et économique. La réponse socialiste consiste en une stratégie visant à garantir des conditions de travail décentes et une économie écologiquement durable dans le monde entier.

Le respect sur le plan mondial des droits humains culturels, sociaux, économiques et politiques et l'application de conditions de travail correctes et écologiques sont les prémisses incontournables d'un monde plus pacifique et plus juste. Nous voulons une économie mondiale dont profitent aussi bien les habitant-e-s des pays industrialisés que celles et ceux des pays du Sud. Seules la prospérité économique des pays du Sud et des conditions de travail dignes pour toutes et tous permettront à ces pays de lutter efficacement contre la pauvreté et éradiqueront les causes des migrations forcées et du terrorisme.

Nous devons aussi développer une stratégie contre les nombreux états profondément corrompus, inhumains ou même en décomposition. Lorsque le monopole de la force étatique se retourne contre la population, ou lorsque des chefs de guerre sèment impunément la terreur et la désolation, la communauté internationale a le devoir de protéger la population civile. Notre vision est celle d'un système collectif de sécurité sous la direction de l'ONU, qui veillerait à assurer autant que possible l'absence de violence et la sécurité humaine.

Notre vision est que les armées nationales soient remplacées par un système collectif de protection de la communauté internationale. Nous savons bien que nous en sommes encore loin, même si le nombre des conflits armés et de leurs victimes a nettement diminué ces vingt dernières années, grâce à la multiplication des missions de casques bleus de l'ONU.

Nous voulons installer la paix en premier lieu en créant des conditions justes et en favorisant un développement social et écologique avec la participation démocratique de toutes et de tous, car il n'y aura pas de paix et de sécurité sans développement. Mais nous savons tout aussi bien que sans paix et sans sécurité, il n'y a pas non plus de développement possible. Nous voulons contribuer de manière cohérente à ces deux évolutions, sans refuser notre responsabilité pour une protection efficace contre la violence.

5. Utilisation durable des ressources non renouvelables

Les valeurs économiques reposent sur le travail et la nature. Le système actuel de production exploite de manière destructive aussi bien les travailleurs et les travailleuses que la nature. Un ordre économique juste ne peut donc pas se contenter de mettre fin à l'exploitation du travail, mais doit aussi se préoccuper du développement durable et du juste partage des ressources. Dans un environnement détruit, il ne peut pas y avoir de justice sociale. Dans le même temps, la politique environnementale ne peut réussir que si elle contribue aussi à réduire les inégalités sociales.

Pour le socialisme, la satisfaction des besoins sociaux, dans le respect de l'écologie, détermine le type de politique économique qu'il convient de mener. Le combat pour un environnement sain, pour un accès juste aux ressources et pour la justice sociale n'est nullement contradictoire avec la croissance économique et l'amélioration de la qualité de la vie, et en est même la condition. Le passage aux énergies renouvelables et une utilisation judicieuse et durable des ressources n'impliquent pas que l'on renonce à vivre mieux. Au contraire, la transformation sociale et écologique de notre système de production permettra la création d'emplois de meilleure qualité et une meilleure satisfaction des besoins humains à l'échelle de la planète. Cela signifie davantage de bien-être, davantage de qualité de vie et de meilleures perspectives pour toutes et tous.

Le gaspillage actuel des ressources naturelles et des énergies fossiles est à l'origine de l'oppression, de l'exploitation et des guerres. Simultanément, il détruit les bases naturelles de la vie des générations futures. La vision de la démocratie économique et d'un ordre social inclusif comprend le découplage total de la croissance économique de la consommation des ressources. Les technologies nécessaires – que nous appelons cleantech – sont déjà disponibles. Ce n'est donc pas une question de capacité, mais de rapports de force et de démocratisation de l'économie. Nous pourrions aujourd'hui déjà créer de la valeur en consommant beaucoup moins de ressources.

Par une offensive à grande échelle en matière de technologies propres, le système de production doit être transformé en un cycle fermé dans lequel ce que l'on considère aujourd'hui comme des déchets seront utilisés comme matières premières pour de nouveaux processus de production. La croissance économique doit servir à réduire radicalement la consommation de ressources, au lieu de l'augmenter sans cesse. Le but est le partage équitable des ressources : personne ne doit consommer davantage que les ressources auxquelles les autres ont droit aujourd'hui et que celles dont devront pouvoir aussi bénéficier demain les générations suivantes.

IV. Notre voie

1. Améliorer la qualité de la vie par la politique sociale

a. Renforcer l'Etat social par une politique sociale préventive

L'Etat social du 21^e siècle doit tenir sur deux piliers. En plus du pilier relatif au suivi, qui protège contre les risques, il y a un pilier de la prévention, qui permet à chacune et à chacun de pouvoir saisir ses chances et profiter de son droit au travail. Comme le montre l'exemple des pays scandinaves, cela permet d'améliorer notablement la qualité de la vie de toutes et tous. Quand les formes de travail deviennent plus flexibles et souvent aussi plus précaires, quand les mutations sociales s'accélèrent, la fonction essentielle de l'Etat social gagne encore en importance : garantir la sécurité dans les changements. Seuls celles et ceux qui ont des opportunités pourront aussi les saisir. Pour renouveler cette promesse de sécurité et de promotion sociale dans la société d'aujourd'hui, nous préconisons de compléter l'Etat social traditionnel par un Etat social préventif.

L'Etat social préventif met au centre l'être humain et ses possibilités d'épanouissement. Il ne se contente pas de payer des indemnités de chômage, mais propose une offre diversifiée pour aider les gens à retrouver une bonne place de travail. Il n'observe pas passivement les personnes qui doivent travailler et vivre dans des conditions qui les rendent malades, les renvoyant simplement à l'assurance maladie. Non, l'Etat social préventif lutte aussi contre l'environnement qui les rend malades. Le développement d'une politique sociale préventive passe par une législation du travail qui garantisse de bonnes conditions de travail.

L'Etat social préventif permet aux citoyennes et aux citoyens d'améliorer leur situation sociale et de gravir les échelons. Ainsi, l'Etat n'est plus seulement un atelier de réparation, mais devient un Etat facilitateur et qualificateur, qui veille à la dignité humaine de chaque personne et fait en sorte que chacune et chacun – dont les personnes avec un handicap ou toute autre limitation – puisse mener une vie émancipée, choisie de manière autonome et libre de toute tutelle. Pour ce faire, il prend des mesures et met à disposition des infrastructures qui ouvrent des perspectives aux gens, leur permettent de sortir d'une situation difficile ou de ne pas y tomber : formation, conciliation entre vie familiale et professionnelle, intégration au marché du travail et une politique de santé visant l'autonomie et la promotion de la santé seront les axes principaux de la politique de prévention sociale.

Durant des décennies, la politique sociale a contribué de manière décisive à réajuster positivement la répartition des richesses. Elle devra encore remplir cette tâche à l'avenir. Cependant, il faut la compléter par une composante de prévention, parce que la société se transforme et que de nouveaux risques ne cessent d'apparaître. Le fait de disposer de revenus ne permettant pas d'assurer le minimum vital et la perte de son salaire sont devenus des facteurs majeurs de précarisation. Le système social actuel ne tient pas assez compte de la migration, des changements involontaires d'emploi, de la nouvelle répartition des rôles entre les sexes, des formes changeantes de vie en commun avec des partenaires et des enfants, du nouveau rapport quantitatif entre les jeunes et les personnes âgées ou encore de la précarisation des conditions de travail pour un nombre croissant de personnes. Dans le même temps, le passage à une économie basée sur le savoir rehausse les barrières de l'accès au marché du travail, la question de la qualification devient toujours plus décisive. En contrepartie, le nombre des chômeurs qui ne parviennent pas à se réinsérer sur le marché de l'emploi augmente avec chaque crise économique.

Malheureusement, la Suisse a complètement raté l'occasion d'investir dans une politique sociale de prévention. Elle en paie maintenant les pots cassés, sous forme de hausse des coûts pour la réparation des dommages. Entre 1990 et 2005, la part au PIB des dépenses publiques en faveur de la formation n'a augmenté que de 4,9% à 5,8%, pour redescendre à 5,2% en 2007. Au lieu de permettre aux gens de s'intégrer avec succès sur le marché du travail et dans la société, l'Etat doit maintenant faire face à une hausse des coûts pour la sécurité sociale, dont la part au PIB a, pour sa part, nettement augmenté entre 1990 et 2007, passant de 15,9% à 23%.

Les engagements du PS :

1. L'aspect préventif de la politique sociale ne doit pas être négligé. Cette politique doit prendre des mesures drastiques en faveur de la formation, de la conciliation entre vie familiale et professionnelle et d'une politique du marché du travail visant à qualifier durablement les personnes en âge de travailler et à permettre l'entrée ou le retour à l'emploi, à des conditions décentes, des personnes dont la carrière a été interrompue pour des raisons familiales ou pour d'autres raisons.
2. Les instruments d'une politique de prévention sociale que nous avons mentionnés doivent être mis en œuvre pour lutter de manière ciblée contre la pauvreté, promouvoir un travail salarié décent, soutenir la formation et miser sur la promotion de la santé. Ils doivent aussi aménager l'évolution démographique et favoriser une hausse du taux d'activité des femmes et des moins jeunes ; empêcher l'exclusion ; faciliter l'intégration professionnelle ; et permettre la migration.

3. La formation continue doit être ouverte à tous les salarié-e-s et pas uniquement aux cadres. Celles et ceux dont le métier vient à disparaître ou ne nécessite plus autant de forces de travail doivent pouvoir apprendre un nouveau métier.
4. Cependant, la tâche suprême de l'Etat social préventif est l'instauration d'un ordre social inclusif, qui accorde à chaque être humain – et également à celles et ceux qui ont un handicap – la possibilité d'accéder sans entraves à tous les volets de la vie sociale. Les objectifs sont la sécurité, la participation et l'émancipation. La politique de prévention sociale met donc en lien différentes tâches de l'Etat : les politiques économique, financière et de l'emploi, les politiques de la formation et de la santé, les politiques de la famille et de l'égalité ou encore celle de l'intégration des personnes avec un handicap ou des migrant-e-s.

b. Redistribution et sécurité sociale

Un des besoins fondamentaux de l'être humain est de pouvoir passer sa vie dans la sécurité ; garantir cette sécurité et veiller à une distribution plus juste des ressources est une des tâches fondamentales de l'Etat.

La sécurité sociale est un élément central de la politique du PS. Toutes les personnes qui sont capables de travailler doivent pouvoir gagner leur vie et entretenir leurs enfants grâce à des conditions de travail et de salaire décentes. La sécurité de l'emploi est indissolublement liée à cette forme de sécurité. Comme cette assurance existentielle n'est pas toujours donnée, nous avons besoin d'institutions sociales étatiques qui peuvent compenser la perte du salaire par une indemnité de remplacement.

Le PS voit dans le développement de l'Etat social en Suisse dans l'après-guerre son acquis historique le plus important. Il est résolu à maintenir les prestations des institutions sociales et, au besoin, à les transformer ou à les développer, en fonction de l'évolution de la société, car il sait que les hommes et les femmes ne peuvent être vraiment libres et s'épanouir que si la sécurité sociale leur est garantie.

Pour y parvenir, un renouvellement en profondeur de l'Etat social est indispensable. La solidarité entre les générations doit être reformulée et les systèmes de sécurité sociale doivent s'orienter sur l'évolution démographique :

- sur le rapport entre les actif-ve-s et les retraité-e-s, qui évolue défavorablement;
- sur la qualité de la vie dans la vieillesse: il y a des « jeunes » retraité-e-s, encore performants et prêts à s'engager, et un « grand âge » ayant ou non un besoin accru de soins et de prestations de santé;

- sur la structuration de la société en un secteur familles et un secteur non-familial avec des attentes très différentes envers l'Etat social.

Les engagements du PS :

1. Il faut viser un regroupement de toutes les assurances destinées à compenser temporairement la perte de gain dans une seule assurance générale du revenu (y compris pour la parentalité). Dans la prévoyance-vieillesse, il faut renforcer le poids de l'AVS par rapport au deuxième pilier, afin que cette assurance sociale remplisse enfin son mandat constitutionnel qui est de permettre une vie décente après la retraite. Notamment, les personnes dont les conditions de travail sont précaires ou le revenu très bas doivent pouvoir disposer d'une retraite qui leur permettra de vivre dignement et en sécurité sur le plan social.
2. Subsidiairement à l'assurance générale du revenu et au salaire minimal couvrant les besoins essentiels, il faut introduire une assurance de base garantissant que celles et ceux qui ne fournissent pas de travail salarié au sens traditionnel puissent également vivre dans la dignité.
3. Les personnes qui souhaitent travailler mais sont peu qualifiées et/ou handicapées courent un risque élevé d'être éliminées du marché du travail ou de ne pas du tout y être admises. Les entreprises doivent assumer leur responsabilité et mettre fin à cette exclusion, avec le soutien d'une politique active de promotion de l'emploi et de l'intégration sur le marché du travail.
4. L'Etat social doit être financé par le biais d'une réforme fiscale écologique, d'une progressivité accrue de l'impôt sur le revenu et sur la fortune et d'une augmentation de la TVA sur les produits de luxe – plutôt que de charger toujours davantage les revenus faibles à moyens. Pour diminuer la pression que la concurrence en matière de sites, d'impôts et de coûts fait peser sur l'Etat social, nous avons besoin de standards fiscaux et sociaux internationaux.
5. Le bénévolat en faveur de la communauté est un appui indispensable pour la sécurité sociale et offre, en tant que temps porteur de sens et consacré à la collectivité, la chance de vivre de nouvelles expériences et d'encourager le sens du bien commun. Cette chance doit être ouverte à chacun-e. Le bénévolat doit bénéficier d'une véritable reconnaissance sociale, accompagnée d'un vrai soutien.
6. La justice distributive fait partie de la justice sociale. Mais la répartition du revenu et de la fortune est très inégale. Au cours des deux dernières décennies, l'écart entre riches et pauvres a continué de se creuser. Le PS veut renverser cette tendance, mettre le système fiscal au service d'une redistribution équitable des richesses et faire reposer le nouvel ordre de la propriété sur ses devoirs envers la société. En font partie une imposition

progressive, des prestations sociales justement distribuées et une politique de l'emploi basée sur une politique conjoncturelle anticyclique, des salaires minimaux et l'égalité des salaires pour un travail égal. La jungle actuelle des rabais fiscaux doit disparaître au profit d'un système plus simple, plus transparent et plus juste et les lacunes fiscales doivent être comblées. Une politique financière bien conçue ne doit pas se faire au détriment des générations futures. Il faut plutôt augmenter les recettes en introduisant un impôt national sur les successions pour les grosses fortunes et un impôt sur les gains en capitaux, en empêchant les abus de la concurrence fiscale et en adoptant une stratégie cohérente en matière d'argent propre.

7. Le PS veut créer des conditions sociales et institutionnelles telles que personne ne soit plus rejeté dans les marges de la société. Il entend combattre les discriminations de toutes sortes et soutenir les groupes socialement défavorisés par des mesures ciblées de promotion. Les personnes qui connaissent des rapports de travail précaires, les chômeurs, familles monoparentales, personnes âgées, malades chroniques, personnes souffrant de déficits en matière de formation, handicapé-e-s et migrant-e-s ont tout particulièrement besoin de notre solidarité.
8. Le PS veut protéger l'Etat social contre les abus. Quiconque pratique la soustraction fiscale, attise une concurrence fiscale nuisible en imposant une politique d'impôts très bas, abaisse ses coûts au détriment des autres, jouit de sa propriété sans aucun égard pour le bien commun ou abuse de l'Etat social contribue à la désolidarisation de la société. Il faut empêcher ces abus par des mesures appropriées.

c. Des soins de santé accessibles à toutes et à tous et de bonne qualité

Le PS s'engage pour des soins de santé accessibles à toutes et à tous et de bonne qualité. Cela présuppose un financement solide et socialement acceptable. L'acceptabilité sociale signifie que personne ne doit tomber dans une situation de détresse économique à cause des coûts de la maladie et de l'assurance maladie. Cela veut dire aussi que les personnes et les ménages aisés doivent fournir une contribution plus élevée que ceux qui disposent de bas revenus et de peu de fortune. En Suisse, avec la part élevée des primes par tête et des participations, l'acceptabilité sociale du financement n'est pas donnée.

Depuis 2000, les dépenses de santé ont augmenté au même rythme que l'économie, et leur part au produit intérieur brut oscille entre 10 et 11 pourcent. Les dépenses de santé sont donc stables à un niveau élevé. En priorité, il faut agir du côté du financement, surtout par rapport à la charge de plus en plus lourde qui pèse sur les assuré-e-s à cause des primes.

La part des primes par tête indépendantes du revenu au financement des dépenses de santé s'élève à 35%. La contribution des pouvoirs publics représente moins de la moitié de cette part. De la sorte, les ménages aux revenus élevés sont avantagés par rapport aux revenus modestes. Les ménages aux revenus moyens, en particulier, qui n'ont pas droit aux réductions de primes, subissent de plein fouet la forte hausse des primes des caisses maladie.

En plus des primes, les ménages privés paient de leur poche encore un autre tiers des dépenses de santé. Les franchises et les participations, les traitements dentaires, les médicaments non-remboursés, les séjours en home et les soins à domicile sont assumés par les assuré-e-s eux-mêmes. Dans aucun autre pays de l'OCDE, les particuliers ne paient une part aussi importante des dépenses de santé. La revendication souvent entendue selon laquelle il faudrait améliorer la responsabilité individuelle en augmentant les participations ne repose sur aucune base sérieuse, au contraire : des études montrent qu'une participation trop élevée aux coûts de la santé entraîne une insuffisance de soins chez les malades chroniques et chez les personnes à faibles revenus – ce qui provoque à son tour une hausse des coûts pour l'ensemble de la société. Eu égard aux charges croissantes qui pèsent sur les ménages, la question qui se pose avec une urgence croissante est la suivante : comment garantir à l'avenir un financement socialement acceptable des soins de santé ?

Créer plus de concurrence avec une multitude de caisses maladie, afin soi-disant de faire baisser les primes et de favoriser des modèles d'assurance novateurs est un concept qui a échoué. En lieu et place, les caisses maladie se livrent une pseudo-concurrence. Elles se concentrent sur la chasse à ce que l'on appelle les bons risques, c'est-à-dire les jeunes hommes en bonne santé. Il n'y a en outre pas trace de programmes de soins coordonnés pour les personnes âgées et les malades chroniques. Cette sélection des risques mine non seulement la qualité des soins mais aussi l'idée de solidarité qui est à la base de la loi sur l'assurance maladie.

Les engagements du PS :

1. L'accès à des soins de santé de bonne qualité doit être garanti à égalité pour toutes et tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du revenu, de l'origine et du statut de séjour. Cela implique une assurance de base obligatoire avec un catalogue de prestations couvrant les besoins de la population. De plus, il faut une stratégie coordonnée de qualité de la Confédération, élaborée en collaboration avec les organisations de patient-e-s, les prestataires de soins et les cantons.
2. Les investissements pour la promotion de la santé et l'amélioration de la prévention doivent être massivement augmentés. Il faut une stratégie nationale qui s'oriente sur des objectifs de santé mesurables, régulièrement

contrôlés. C'est l'environnement social qui représente l'élément décisif en matière de santé : la formation, les conditions de travail, la sécurité sociale et un réseau stable de relations. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas renoncer à mettre en réseau la politique sociale et la promotion de la santé.

3. La politique de la santé doit réagir au changement des besoins de la population. Le nombre des patient-e-s qui souffrent de maladies chroniques et la demande en soins de longue durée augmentent avec le vieillissement démographique de la population. La politique de la santé doit assurer les ressources nécessaires et veiller à ce que que celles-ci soient utilisées là où elles sont le plus efficaces, dans l'état actuel des connaissances.
4. Le PS veut introduire un financement social des soins de santé. Le financement de l'assurance maladie doit se faire en fonction du revenu, comme c'est le cas pour les autres grandes assurances sociales. La participation des particuliers aux coûts doit cesser d'augmenter. En revanche, la part financée par les pouvoirs publics doit être revue à la hausse. Le PS veut mettre fin à la mise à contribution des petits revenus au profit des hauts revenus.
5. Avec une caisse fédérale de santé, le PS veut faire cesser la pseudo-concurrence entre les caisses maladie qui s'arrachent les bons risques ; il entend améliorer la qualité des soins, en particulier pour les personnes âgées et les malades chroniques.
6. Les patientes et les patients doivent toujours être impliqué-e-s de manière appropriée dans les décisions et les processus de choix lorsqu'il s'agit de questions en rapport avec la santé, la prévention des maladies, la thérapie et les soins des malades, ainsi qu'avec la recherche clinique. Ceci doit se faire aussi bien sur le plan institutionnel que, au vu de la situation individuelle des personnes concernées, par le modèle de la « participation déléguée ».

2. Modeler l'avenir grâce à la formation, la recherche et la culture

a. Plus de formation et une meilleure formation pour toutes et tous

La formation est une valeur essentielle, et le droit à la formation est un droit humain fondamental. La formation contribue à l'émancipation des êtres humains, leur permet de prendre part à la vie culturelle et constitue une condition indispensable à une participation active à la démocratie politique et économique. La formation est donc fondamentale pour toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à instaurer une société juste et démocratique. La formation permet de donner à chacun-e une capacité de jugement et de compréhension de soi-même, de sa situation et du monde, et une capacité à jouir de

sa liberté en pleine possession de ses moyens. Cette fonction émancipatrice de la formation est, à nos yeux, essentielle.

De plus, la formation occupe une place centrale dans la politique sociale de prévention. Elle représente un des principaux instruments de la politique sociale. Dans l'économie du 21^e siècle, basée sur le savoir, les déficits de formation et le manque d'accès au savoir représentent des risques sociaux majeurs. Nous voulons que toutes et tous – aussi les personnes sans formation, avec un niveau de formation bas ou désavantagées pour d'autres raisons dans ce domaine – soient encouragé-e-s et soutenu-e-s de manière ciblée dans leurs efforts de formation. Dans ce sens, la formation contribue aussi à émanciper les gens des chaînes sociales qui les entravent. Les personnes les mieux formées sont moins souvent victimes de maladies. Elles s'intègrent plus vite et plus durablement sur le marché du travail. Leurs possibilités de choix sont plus larges dans le domaine professionnel, et elles ont plus de chances de s'épanouir et d'évoluer dans leur métier. Les personnes bien formées sont plus actives professionnellement, leur risque de chômage est faible.

La Suisse fait partie des sociétés du savoir: la quantité de savoir disponible et investie augmente aussi vite qu'elle est rapidement dépassée. L'accès à ce savoir, sa répartition, sa gestion et son contrôle sont devenus un facteur clé pour la société dans son ensemble et donc aussi pour la politique. La position d'une personne, ses chances dans la vie et ses possibilités d'épanouissement dépendent essentiellement de sa formation – sa formation scolaire, professionnelle, les formations continues suivies tout au long de sa vie, sa culture générale.

La formation est la « matière première » de la Suisse, qui dispose depuis longtemps d'un système de formation performant et d'une population relativement bien formée. Le système suisse de formation a connu, au cours des dernières décennies, des changements marquants que nous considérons comme des progrès : l'amélioration de la perméabilité entre les différentes voies de formation, la revalorisation de la formation professionnelle par l'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées, l'égalité des sexes, surtout concernant la proportion des étudiantes dans les universités, la meilleure mise en réseau internationale des systèmes nationaux de formation en Europe.

D'autres réformes sont indispensables. Pour nous, la portée immense et la puissance intégrative de la formation sont décisives. Toutes et tous doivent pouvoir en profiter selon leurs capacités.

Les engagements du PS :

1. Il faut renforcer massivement et à tous les niveaux les mesures en faveur de la formation en Suisse; les moyens financiers mis à disposition doivent être considérablement augmentés. Pour le PS, la formation fait partie intégrante

du service public. Chacun-e doit pouvoir accéder librement à la formation tout au long de sa vie. La perméabilité des filières doit être garantie à tous les échelons. Nous refusons l'économisation de la formation et insistons au contraire sur sa mission émancipatrice ainsi que sur l'importance fondamentale d'une culture générale « sans but précis » pour notre civilisation.

2. Nous voulons supprimer les obstacles liés à la structure sociale qui s'opposent à l'égalité des chances dans le domaine de la formation, en développant la garde extrafamiliale des enfants, les offres préscolaires et parascolaires, les écoles à horaire continu, un système scolaire intégratif, le système des bourses d'études, le droit à l'apprentissage, le droit à la formation continue pour les adultes peu formés et le droit d'apprendre tout au long de sa vie.
3. Le PS se bat pour un espace suisse de la formation. Le système suisse de formation est toujours composé de 26 systèmes cantonaux, en partie très différents. Le PS considère que ce fédéralisme exacerbé est anachronique et plaide pour un processus de coordination et d'harmonisation en profondeur.
4. Le système dual de formation est un élément clé pour la réussite de l'intégration au monde du travail et doit être renforcé. Ce système dépend toutefois largement de l'ampleur de l'offre de places d'apprentissage. Les filiales d'entreprises internationales et les secteurs économiques sans tradition de formation professionnelle doivent eux aussi contribuer à l'offre de places d'apprentissage. L'accès aux domaines de la formation continue et de la formation professionnelle supérieure doit également être élargi par le biais de bourses, de contributions des assurances sociales, de temps mis à disposition par l'employeur et de la validation facilitée des prestations de formation et des expériences professionnelles – et cela aussi pour les employé-e-s à temps partiel.
5. Les gens ne devraient pas être écrasés par l'extrême dynamisme du développement de la science et de la technologie, mais ils devraient pouvoir le suivre. Cela présuppose un système continu de formation à partir de la formation de base jusqu'au perfectionnement toute la vie durant.
6. Il faut intensifier les efforts en vue de promouvoir un secteur de la science et de la recherche bien intégré dans les réseaux internationaux et conforme avec des principes éthiques. La liberté de l'enseignement et de la recherche l'emporte sur les attentes de l'économie. Les sciences humaines, les arts et la culture font aussi partie intégrante de la société du savoir et doivent être soutenus au même titre que les sciences exactes. Les grands enjeux scientifiques doivent pouvoir être débattus politiquement par des citoyens informés.
7. Les exigences posées aux personnes exerçant des professions pédagogiques se sont fortement accrues. L'attractivité de ces professions et leur re-

connaissance sociale ne doivent pas être réduites. Pour le PS, la revalorisation du métier d'enseignant-e à tous les niveaux, ainsi que celle de l'école publique en général, constituent un objectif central de politique de la formation.

b. Promouvoir les nouvelles technologies au service de l'être humain

Depuis un certain temps déjà, les plus fortes impulsions aux changements économiques et sociaux proviennent des sciences et de l'application de leurs découvertes dans les nouvelles technologies. Ces vingt dernières années, il s'est agi surtout des technologies de l'information et de la communication (TIC). A l'avenir, les biotechnologies et la nanotechnologie leur emboîteront le pas. Les dynamiques et mutations que provoquent ces technologies sont multiples et profondes, et leur rythme très rapide.

La recherche et l'innovation constituent un fondement essentiel du progrès et du bien-être en Suisse. Elles jouent aussi un rôle-clé dans la transformation sociale et écologique de l'économie que nous revendiquons. Les technologies du futur génèrent de nouvelles machines, de nouvelles méthodes, de nouvelles fabriques, de nouveaux secteurs économiques et de nouveaux emplois, qui exigent de nouveaux savoirs et de nouvelles qualifications. L'Etat se doit d'investir dans la formation et dans la formation continue et de garantir que les innovations techniques et les profonds changements qu'elles induisent pour l'économie et la société soient acceptables et profitent à toutes et tous.

Les engagements du PS :

1. La Suisse est en excellente position dans le domaine des sciences et des technologies: hautes écoles de très haut niveau, entreprises de pointe et position de leader dans les secteurs d'avenir «nano» et «bio». Vu le potentiel économique, il est crucial de maintenir et de développer cette position. Il faut aussi que les chercheurs et chercheuses assument leur responsabilité. Cela implique qu'il existe des structures adéquates, que les scientifiques reconnaissent les risques à temps, prennent au sérieux les défis éthiques et cherchent des solutions socialement et écologiquement acceptables.
2. Si on est à la pointe de la technologie, il faut aussi jouer un rôle de premier plan dans l'évaluation des risques. C'est aussi une tâche importante des personnes directement concernées et de la politique de reconnaître les dommages potentiels des nouvelles technologies et de prendre des mesures pour empêcher qu'ils ne se réalisent, afin de protéger la dignité humaine et le développement durable. Elles doivent assumer leurs responsabilités et accompagner la recherche et les innovations technologiques de manière critique, pour lui poser – au besoin – des limites dans le domaine éthique, écologique et social.

3. La recherche de pointe et son exploitation économique creusent le fossé entre les pays industrialisés et le tiers monde. La Suisse doit s'engager pour introduire des mesures de compensation.
4. Il faut poser des limites à la protection de la propriété intellectuelle et à la brevetabilité de domaines toujours plus larges de la vie culturelle, sociale et même biologique. Les prétentions des intérêts particuliers se heurtent au droit de la société à accéder librement au savoir et à la culture et à s'opposer à la formation de monopoles dangereux. Dans la concurrence globalisée, les brevets ne doivent pas être détournés de leur but pour bloquer l'innovation, au lieu de la faciliter, ni pour exclure toute utilisation dans l'intérêt public, au lieu de servir cet intérêt. Les brevets ne doivent en aucun cas limiter l'accès aux soins, à l'alimentation et à d'autres prestations essentielles. Les organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) ainsi que les substances qu'ils produisent ne doivent pas pouvoir faire l'objet de brevets.
5. Les résultats des recherches financées par les contribuables doivent être accessibles à toutes et à tous, et cela gratuitement. S'ils sont commercialisés, l'Etat doit participer de manière appropriée aux bénéficiaires.
6. Les femmes participent encore beaucoup trop peu à la recherche en sciences naturelles et au développement technique. De ce fait, de grands potentiels scientifiques sont négligés.

c. Encourager la culture à l'ère digitale

L'art et la culture jouent un rôle central dans la capacité de la société à s'orienter, à anticiper les évolutions nouvelles et à concevoir de nouvelles normes et de nouvelles manières de vivre. Le PS s'engage pour une vie culturelle vivante et diversifiée; il entend veiller à la diversité culturelle et linguistique de ce pays. Au cœur de cette vision figure la liberté artistique garantie par la Constitution. Cette liberté ne doit pas être restreinte, sauf dans les domaines relevant du droit pénal.

Cependant, nous constatons aujourd'hui que l'art et la culture sont soumis à une pression massive à la commercialisation dans le contexte de la globalisation des marchés. La digitalisation et les réseaux électroniques ont pour effet de globaliser le savoir et les productions artistiques. L'accès à ces dernières s'élargit énormément, mais elles se retrouvent en même temps confrontées à de nouvelles entraves découlant de l'économie de marché et de la surveillance étatique.

Les engagements du PS :

1. L'équilibre d'une société repose sur la richesse humaine des individus qui la composent. Les sciences humaines et sociales, les arts et la culture doi-

vent être reconnus comme faisant partie intégrante de la société du savoir et encouragés à ce titre, car ils sont les garants de l'équilibre social.

2. La formation doit être davantage que la transmission de connaissances. La société actuelle du savoir est plus que jamais tributaire de citoyennes et de citoyens capables de jugement et conscient-e-s de leurs responsabilités, qui s'associent et qui participent à une vie culturelle riche et multiple.
3. La vie en société passe par la bonne compréhension mutuelle. Les pouvoirs publics et la société doivent faire tout leur possible pour éradiquer l'illettrisme, favoriser la maîtrise des langues et soutenir tant le plurilinguisme que les échanges linguistiques. Les minorités linguistiques et culturelles doivent être respectées et soutenues.
4. Le PS se bat pour une société de l'information qui se fonde sur le droit de chacun-e à l'autodétermination en matière d'information, préserve la sphère privée et garantit le libre accès au savoir et à la culture. L'Etat doit poursuivre les fournisseurs de contenus illégaux et empêcher la transmission de ces contenus, mais il ne doit pas en criminaliser la consommation. La neutralité du réseau, c'est-à-dire la transmission à des conditions égales de tous les paquets de données par les fournisseurs d'accès à Internet est d'une importance cruciale pour la liberté d'expression et la liberté économique sur Internet.
5. Les médias façonnent eux aussi notre quotidien de manière déterminante. Leur portée a augmenté de façon exponentielle avec l'ère digitale. L'opinion publique, qui joue un rôle décisif dans l'exercice de la démocratie, subit de profonds changements:
 - Le PS veut renforcer l'indépendance des médias politiques, la diversité des opinions et la liberté de la presse. Il faut mettre fin à la prise d'influence des puissants intérêts économiques sur les contenus rédactionnels. Le PS prône un soutien ciblé de la presse sur abonnement par des fonds fédéraux, y compris pour la presse associative, afin qu'un personnel qualifié puisse assurer une meilleure qualité dans les rédactions.
 - Les médias de droit public font partie du service public. Ils doivent être accessibles au même prix pour toutes et tous dans toutes les régions du pays. L'Etat doit valoriser leur position indépendante dans le paysage médiatique et garantir un niveau de qualité élevé. Un financement suffisant doit être assuré par la redevance.
 - La compétence médiatique des élèves doit être encouragée dès l'école obligatoire.
6. Les pouvoirs publics et le système de formation doivent soutenir les systèmes informatiques ouverts et réduire la dépendance envers les systèmes propriétaires.

7. Notre héritage culturel doit être rendu accessible à toutes et à tous. Il faut mettre fin aux abus des droits d'auteur. Le droit d'auteur ne doit pas servir de prétexte pour entraver et commercialiser la diffusion de productions artistiques. Partager des copies ou diffuser des œuvres pour un usage collectif sans but lucratif ne doit jamais être illégal, car une telle utilisation est dans l'intérêt de toute la société.
8. Le PS soutient les revendications des artistes et des professionnels-le-s de la culture pour obtenir un statut reconnu dans notre société, une rémunération équitable ainsi qu'une couverture appropriée en matière de santé et d'assurances sociales.

3. Renforcer la démocratie et l'Etat de droit

a. Continuer à développer la démocratie

L'Etat de droit démocratique représente pour le PS un élément constitutif irremplaçable d'une bonne société. Nous pensons que la démocratie directe est la forme de pouvoir la plus appropriée pour la Suisse, et nous la défendons énergiquement contre ceux qui la jugent inefficace, trop lente ou même dépassée. La démocratie directe est supérieure à la démocratie exclusivement parlementaire en ce que le souverain peut exercer son pouvoir non seulement en élisant le Parlement, mais aussi en prenant position régulièrement sur des thèmes spécifiques.

Toutefois, la démocratie directe doit elle aussi être démocratisée, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas devenir une chasse gardée du capital et des organisations qu'il soutient généreusement. C'est pourquoi le PS réclame non seulement un financement public des partis, mais aussi la transparence ainsi que des possibilités démocratiques d'exprimer publiquement ses opinions. Pour que la démocratie soit vraiment vivante, chacune et chacun doit avoir le même accès à l'opinion publique, indépendamment de ses moyens financiers.

Autant la forme démocratique de l'Etat nous tient à cœur, autant il nous importe aussi de nommer ses limites, car même la majorité n'a pas le droit de tout faire. La démocratie trouve ses limites dans le droit fondamental, dans les droits humains et dans le droit international qui est également légitimé démocratiquement. Sans de telles barrières, la démocratie pourrait être minée de l'intérieur et l'arbitraire pourrait s'installer contre les minorités.

Le principe de la démocratie doit être déterminant pour toute la société. Il devrait aussi être appliqué dans les organisations de la société civile (associations, communautés religieuses, sociétés, partis), et de manière appropriée également dans les écoles, où la démocratie devrait être apprise et exercée.

La dynamique de la globalisation a pour conséquence que les organisations internationales ne cessent de gagner en importance. Ces organisations sont le plus souvent de nature exécutive et insuffisamment légitimées démocratiquement. Les principales institutions de ce type (ONU, OMC, FMI/Banque mondiale, OIT) se verront confier à l'avenir de plus en plus de compétences aujourd'hui nationales, compétences qui passeront ainsi du domaine de souveraineté, bien légitimé démocratiquement, des états nationaux aux institutions globales, dont la légitimation est moindre. Il en résulte un besoin impératif de démocratiser les institutions internationales.

Le PS ne s'est jamais contenté de la démocratisation du pouvoir étatique, mais s'engage aussi depuis sa fondation en faveur de la démocratisation du pouvoir économique (cf. chapitre III.1). Une des raisons en est que les grandes entreprises et les groupes sont des facteurs de pouvoir dans la société. D'une part, les groupes internationaux se soustraient toujours plus aux réglementations nationales, alors qu'ils utilisent d'autre part leur « pouvoir de menace » (délocalisation d'emplois et de recettes fiscales) pour faire pression sur les états et contourner ainsi les législations démocratiques.

Les engagements du PS :

1. Une démocratie dans laquelle les partis sont dépendants financièrement de dons privés devient une démocratie des associations économiques et des autres groupes d'intérêts financièrement puissants. Le PS veut des partis forts et s'engage pour un financement public des partis – aussi parce que les attentes envers la politique se sont accrues. Pour garantir le débat démocratique, le PS veut une loi sur la transparence et le plafonnement du financement des partis et des campagnes politiques. Les connexions entre l'Etat et l'économie doivent être réduites.
2. Les instruments de la démocratie directe doivent être affinés. Il faut introduire un droit d'initiative au niveau législatif, afin que la Constitution ne se perde pas dans les détails. Il faut également introduire un référendum constructif, pour pouvoir non seulement refuser mais aussi améliorer les lois. Et nous devrions créer une nouvelle forme d'initiative populaire qui permettra au peuple de donner des mandats concrets au Conseil fédéral dans le domaine de la politique étrangère.
3. Nous voulons conférer le droit de vote et d'éligibilité aux migrant-e-s établie-s dans le pays et faciliter les procédures de naturalisation, en particulier pour les personnes qui vivent depuis longtemps en Suisse ou qui y sont nées. Il faut aussi accorder le droit de vote aux jeunes dès 16 ans. Toutes les composantes de la population doivent être représentées de manière appropriée dans les institutions politiques, et le système proportionnel devrait devenir la norme partout.

4. Les gens sont toujours plus mobiles. Les relations sociales et économiques s'en tiennent toujours moins aux frontières traditionnelles. Cantons et communes y réagissent en créant des corporations (associations ad hoc, concordats) intercantionales ou -communales. Ces corporations sont essentiellement ancrées au niveau exécutif. Leur déficit démocratique doit être comblé.
5. La nécessité de démocratiser les institutions internationales doit être réalisée par la mise en place de législatifs ou par l'implication des parlements nationaux dans leurs décisions stratégiques.

b. Renforcer l'Etat de droit et renouveler le fédéralisme

Pour le PS, l'Etat de droit démocratique n'est pas le seul acteur de l'aménagement d'une qualité de vie maximale pour le plus grand nombre, mais il en est sans conteste le principal. Son action découle de la volonté populaire. Celle-ci s'est exprimée dans la Constitution et dans les lois. Elle est le résultat d'élections et de votations ; elle constitue le terrain sur lequel évoluent les représentant-e-s élu-e-s et les employé-e-s de l'Etat.

Le PS considère la séparation des pouvoirs comme un acquis historique essentiel; il la défend sans réserve. Les processus et les décisions démocratiques doivent également s'inscrire dans le cadre défini par les droits humains et l'Etat de droit. Il faut renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Le PS mise sur la force du droit face au droit du plus fort. L'ancrage dans la Constitution et dans le droit international des droits fondamentaux individuels, qu'on peut faire valoir en justice, et des droits sociaux est extrêmement important pour la liberté des individus d'agir et de s'épanouir selon leurs convictions, leurs préférences et leurs capacités. L'Etat de droit les protège contre l'arbitraire étatique et leur garantit la possibilité de défendre leurs intérêts légitimes vis-à-vis des tiers.

Le PS est favorable à des structures étatiques fédéralistes parce qu'elles contribuent au partage du pouvoir et à la proximité avec les citoyennes et les citoyens. Nous considérons que la structuration entre les trois niveaux est opportune et viable à l'avenir ; cependant, sa concrétisation actuelle devrait faire l'objet de réformes. Elle devrait, de plus, être complétée par une quatrième dimension, la dimension européenne.

Les engagements du PS :

1. Il faut réformer le fédéralisme. Cela vaut d'abord pour la surreprésentation structurelle des petits cantons, qui est un produit de l'histoire du 19^e siècle. Avec leur représentation parlementaire au Conseil des Etats et avec le mécanisme de la majorité des cantons lors des votations, ces cantons bénéficient d'une influence excessivement importante, depuis longtemps sans

rapport avec la répartition réelle de la population. Le PS se prononce pour une adaptation du fédéralisme à l'évolution réelle de la société. L'équilibre interrégional doit être renouvelé et il faut s'attaquer aux problèmes liés à la formation de métropoles.

2. De profondes réformes des structures territoriales sont indispensables à tous les niveaux. Les évolutions socio-économiques qui se sont produites depuis la création de la Suisse moderne remettent en question les structures fédéralistes avec 26 cantons, de nombreux districts, beaucoup trop petits, et près de 3000 communes. Sur le plan des communes et des districts, les réformes territoriales sont déjà en cours. Le PS salue ce processus, qu'il tient pour inévitable sur le plan cantonal également. A long terme, le nombre des cantons devra être fortement réduit, afin de donner naissance à des entités plus égales, plus grandes et plus autonomes qui pourront assumer leurs tâches futures avec une nouvelle vitalité.
3. Le PS Suisse apprécie et soutient les différentes qualités présentées par les espaces de vie urbains et ruraux. Sa politique vise à un développement social qui renforce les qualités respectives de ces espaces. Le PS se bat contre le mitage incontrôlé du paysage. Sur le plan fédéral, la population des villes suisses est sous-représentée. Le PS s'engage pour qu'elle dispose d'une influence appropriée dans la Berne fédérale.
4. L'Etat de droit doit être renforcé par l'institution d'une juridiction constitutionnelle, qui examinera la compatibilité des décisions du gouvernement, du Parlement et du peuple avec le droit supérieur, c'est-à-dire avec les droits fondamentaux. A l'avenir, les initiatives populaires ne doivent être déclarées valides que si elles respectent les principes fondamentaux de la Constitution et du droit international.
5. L'époque de l'Etat fouineur doit définitivement appartenir au passé. La surveillance des activités des services secrets fédéraux doit être renforcée. Il faut notamment instituer un-e préposé-e indépendant-e à la sécurité de l'Etat, élu-e par l'Assemblée fédérale et disposant d'un droit de regard étendu sur l'ensemble des activités des services de protection préventive de l'Etat et un compte-rendu périodique au Parlement. L'exercice des droits fondamentaux comme l'organisation ou la participation à une manifestation ou tout autre activité politique, juridique ou journalistique ne doit pas donner lieu à un fichage des individus par les services de sécurité étatiques.
6. Depuis les Lumières, les droits humains forment la base éthique de notre société. A l'irrationalisme et au fondamentalisme religieux, le PS oppose un modèle de société pluraliste dans un Etat laïc partant de la dignité et de la liberté de l'individu et engageant ce dernier à respecter les droits humains. L'Etat et le système public de formation doivent conserver une stricte neu-

tralité envers toutes les religions, renoncer à toute indication quant à la « vraie » foi et interdire tout signe religieux dans les bâtiments publics et dans les écoles.

c. Pour une politique active d'intégration et de non-discrimination

L'évolution sociale de la Suisse depuis 1848 est marquée par plusieurs processus globaux d'intégration, processus qui sont eux-mêmes le résultat de durs conflits sociaux : il s'agit d'abord de l'intégration de la population des cantons catholiques agricoles à la suite du Kulturkampf ; ensuite de l'intégration des travailleuses et des travailleurs à la suite de la lutte des classes ; troisièmement de l'intégration des femmes à la suite des combats pour l'égalité. L'intégration est toujours le produit d'un processus réciproque ; elle signifie la suppression ou, du moins, une forte diminution des discriminations systématiques, implique une tolérance active et des concessions à d'importants groupes sociaux, réduit les tensions sociales et favorise la cohésion nationale.

Le PS a joué un rôle essentiel dans l'intégration de la classe laborieuse et des femmes. Il veut en faire de même pour l'intégration des étrangères et des étrangers. Il se bat contre la marginalisation et l'exclusion de groupes entiers de la population, conscient que cela attise les conflits au lieu de les résoudre, défait les liens sociaux au lieu de les renforcer. L'intégration n'est pas seulement le concept-clé de la cohésion sociale, mais aussi de la cohésion nationale et internationale. En tant que pays doté d'une culture et d'une langue majoritaires ainsi que, en raison de l'immigration, de minorités linguistico-culturelles toujours plus nombreuses, la Suisse dépend, pour sa pérennité, de forces politiques qui s'impliquent de manière intégrative. Le PS est l'une de ces forces.

La globalisation selon le modèle néolibéral augmente le nombre de celles et ceux qui travaillent et vivent dans des conditions précaires. De nombreux jeunes et apprenant-e-s ayant fini leur formation ne trouvent pas d'emploi ou sont exclus du marché du travail. Cela peut devenir socialement explosif. De tels processus de marginalisation doivent être identifiés et combattus par une politique active d'intégration et de non-discrimination.

Les engagements du PS :

1. La Suisse est un pays d'immigration depuis une centaine d'années et elle va le rester. L'intégration des personnes migrantes est une tâche constante et essentielle. Elle implique que les migrant-e-s s'engagent à respecter les droits humains et les valeurs fondamentales de l'ordre démocratique, à apprendre une langue nationale, qu'ils puissent s'intégrer avec succès et à des conditions décentes sur le marché du travail, et participer de manière

égale à toutes les activités sociales, tout en gardant leur identité culturelle propre. Il faut accorder le droit de vote et d'éligibilité à toutes les personnes établies en Suisse et leur octroyer le droit à la naturalisation si elles vivent en Suisse depuis longtemps ou y sont nées.

2. Soigner la cohésion entre les différentes langues et cultures du pays représente également une tâche politique durable. La protection politique des minorités, une profession de foi sans réserve envers la Suisse quadrilingue et le service public sont les instruments à mettre en œuvre pour atteindre ce but.
3. Il faut interdire légalement toute forme de discrimination. Au-delà, nous avons besoin de mesures et de projets, étatiques ou non, pour promouvoir l'égalité de traitement et lutter contre le racisme, l'exclusion et la recherche de boucs émissaires.
4. Les migrations mondiales présentent aussi bien des chances que des risques à ne pas négliger. Le PS prône par conséquent une politique active en matière de migrations, qui s'oriente sur la dignité humaine et un ordre social inclusif, qui renforce le droit des réfugié-e-s ancré dans le droit international et fasse en sorte que la migration contribue à l'émancipation des personnes, au développement social et à la compréhension mutuelle entre les peuples, tout en évitant les risques du dumping salarial et social, de traite des êtres humains et de répartition déséquilibrée des coûts de formation entre les Etats. Le PS s'engage aussi pour une régularisation contrôlée des personnes qui vivent chez nous sans disposer de papiers valables (sans-papiers).

4. Pour des structures étatiques fortes en Europe et dans le monde

a. Coopérer sur un pied d'égalité à l'intégration européenne

La Suisse est liée de façon extrêmement étroite aux autres pays européens. Elle fait partie intégrante de la communauté européenne de valeurs née de la deuxième guerre mondiale. Trois de ses quatre langues nationales sont aussi les langues des pays voisins, raison pour laquelle elle est étroitement liée culturellement à ces derniers. Près de 10% des Suissesses et des Suisses vivent dans d'autres pays européens, d'où proviennent près de 20% de la population suisse. La Suisse entretient des échanges économiques extraordinairement intenses avec l'Union européenne; ces échanges représentent les trois quarts de l'ensemble de nos importations et de nos exportations de biens et la plus grande partie du capital investi à l'étranger. De grands axes transnationaux

de trafic traversent notre pays, qui fournit aussi des services lucratifs mais essentiels pour l'Europe dans le commerce international du courant électrique.

La Suisse est devenue encore plus dépendante du bien-être de l'Europe en raison de l'accélération de la globalisation et de l'interdépendance sociale grandissante. Si l'Europe ne connaissait pas des conditions de travail décentes, nous aurions le plus grand mal à les imposer chez nous. Nous n'arriverons à faire avancer la transformation écologique et sociale de l'économie au rythme voulu en Suisse que si cette transformation devient réalité en Europe. Si l'Europe se désagrègeait en Etats nationaux rivaux – et retrouvait l'état qui était le sien pendant des siècles jusqu'en 1945 –, le risque accru de guerre et la concurrence acharnée qui en découleraient auraient des retombées extrêmement négatives sur notre pays.

Le lieu où se fait la politique européenne aujourd'hui et à l'avenir, c'est l'Union européenne. Pour l'ensemble de l'Europe, l'UE est la principale référence pour les grandes questions de l'avenir sur le plan global et sur le plan du Vieux Continent. C'est l'UE qui structure les conditions et l'environnement qui déterminent notre action. La seule question réaliste qui se pose est celle de savoir si nous voulons subir cette influence, sans rien n'avoir à dire, ou si nous voulons tout entreprendre pour aussi faire valoir nos valeurs, nos objectifs et nos intérêts là où les décisions importantes – pour nous également – sont prises. Car en Europe aussi, les réformes démocratiques et sociales ne tombent pas du ciel. De concert avec ses principaux partenaires, le mouvement social-démocrate européen et les sociétés civiles européennes, le PS Suisse entend se battre pour atteindre ces objectifs. Il est clair que nous avons besoin d'une nouvelle stratégie commune pour le changement en Europe. Notre mouvement doit dépasser les frontières nationales et les contraintes liées à la concurrence entre les places économiques.

Il est certain que les nombreux accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE ont simplifié notre vie dans de beaucoup de domaines et ont apporté à la Suisse davantage de liberté, de sécurité et de bien-être. Mais il apparaît toujours plus clairement que la voie bilatérale devient plus étroite et plus ardue. Les négociations en vue de nouveaux accords bilatéraux s'enlisent, les problèmes non réglés s'accumulent, la nécessité d'agir se fait plus pressante, la voie bilatérale arrive dans une impasse. La Suisse s'isole toujours plus et elle ne participe pas à la construction de la maison Europe, alors qu'elle dépend toujours plus des décisions de l'UE. La reprise des règles européennes, appelée par euphémisme « reprise autonome », n'est rien d'autre en réalité qu'une perte rampante de souveraineté. Aujourd'hui, la souveraineté, ce serait de faire valoir notre influence là où sont prises les décisions d'une grande portée. Ce lieu, aujourd'hui en Europe, c'est l'UE.

Les avantages de l'adhésion de la Suisse à l'UE l'emportent nettement sur les inconvénients, à condition que l'adhésion soit liée à une série de réformes sur le plan de la politique intérieure. De même que l'introduction de la libre circulation des personnes a été indissolublement liée à des mesures d'accompagnement pour protéger les salaires et les conditions de travail suisses, l'adhésion doit être indissolublement liée à des réformes internes d'accompagnement qui représenteront autant de progrès pour la population – par exemple la rétrocession partielle des recettes supplémentaires de la TVA à la population suisse pour des raisons de politique sociale.

La perte insidieuse de souveraineté de la Suisse ne peut être compensée que par le gain de souveraineté qui résultera de l'adhésion en tant que membre à part entière de l'UE. C'est seulement en tant que membre de l'UE que la Suisse pourra s'engager efficacement pour combler les déficits sociaux, écologiques et démocratiques du processus d'intégration européenne et pour faire aboutir le projet européen de paix.

Les engagements du PS :

1. Le PS est pour le lancement rapide de négociations d'adhésion avec l'UE. La marge de manœuvre existant en matière d'aménagement social de l'adhésion doit être activement mise à profit.
2. L'adhésion de la Suisse à l'UE doit être accompagnée de réformes internes, afin que les avantages sociaux et écologiques de l'adhésion soient concrétisés rapidement et de manière perceptible pour chacun-e sous forme d'une amélioration de la qualité de la vie, et afin d'empêcher les inconvénients potentiels de survenir, en les transformant en avantages par des mesures d'accompagnement efficaces.
3. Le système politique suisse avec sa démocratie directe et son fédéralisme doit être maintenu dans sa substance et réformé de telle manière qu'il permette à la Suisse de co-diriger l'UE.
4. La Suisse doit s'engager pour que le processus d'intégration européenne continue de progresser et que l'UE évolue pour devenir une grande union sociale et économique, pour continuer à se démocratiser et pour maintenir et approfondir un service public répondant aux besoins des gens. Cela présuppose également l'adhésion à l'UE.

b. Favoriser le développement social, écologique et démocratique dans le monde entier

Figurant parmi les pays profitant le plus de la globalisation, la Suisse doit assumer sa responsabilité sur le plan international, et travailler cinq champs d'ac-

tion politiques prioritaires: la bonne gouvernance des Etats, le commerce équitable des biens et des capitaux, le développement, la protection du climat et la régulation des marchés financiers.

Les engagements du PS :

1. La Suisse doit encourager la bonne gouvernance des Etats et la démocratisation dans le monde. Un Etat bien organisé constitue la condition essentielle de la qualité de la vie et du progrès social et écologique. Il faut combattre énergiquement la corruption, augmenter la participation démocratique à tous les niveaux et imposer le monopole de la force publique face aux seigneurs de la guerre et aux entreprises privées de sécurité. Pour atteindre ce but, il faut rendre l'ONU plus efficace, augmenter l'influence des organisations internationales, favoriser un multilatéralisme et un droit international forts pour exclure l'impunité des crimes étatiques.
2. La Suisse doit progresser vers le passage du libre marché au commerce équitable. Les échanges de biens, de capitaux et de services doivent être associés légalement et effectivement au respect de standards sociaux, écologiques et en matière de droits humains dans les processus de production. Le commerce équitable doit devenir la norme dans les relations commerciales. Cela présuppose une position forte de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans le système de l'ONU. Le PS veut défendre cette institution tripartite, et renforcer l'adoption de ses conventions et leur transposition dans le droit national en matière sociale et de droit du travail. La Suisse doit s'engager pour l'ancrage des standards sociaux, écologiques et en matière de droits humains dans les accords économiques multilatéraux et bilatéraux et agir activement contre l'évasion fiscale, en particulier en provenance des pays en développement. Les régulations multilatérales doivent toujours avoir la priorité sur les régulations bilatérales.
3. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU, la Suisse doit fournir une contribution quantitative et qualitative substantielle, correspondant à sa forte position dans l'économie mondiale. La part de l'aide publique au développement doit dépasser 0,7% du revenu national brut. Il est particulièrement important de prévoir des programmes qui se basent sur le rôle économique central des femmes.
4. Le PS doit aussi s'engager pratiquement pour la solidarité. Il est co-fondateur et soutien de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, dont il appuie les projets basés sur la stratégie du « travail décent contre la pauvreté ». Solifonds, qui encourage les efforts de libération sociale dans les pays en développement, poursuit le même objectif par d'autres moyens. Il est également soutenu par le PS, qui est un de ses fondateurs.

5. Le PS place sa revendication pour une augmentation de l'aide publique au développement et sa volonté de pratiquer une solidarité internationale concrète dans le contexte de la colonisation, de l'esclavage et du racisme anti-noirs auquel la Suisse a elle aussi participé. De tels crimes contre l'humanité sont à jamais imprescriptibles. Ils nous obligent en tout cas à assumer notre passé, à reconnaître les injustices commises et à les réparer matériellement et moralement.
6. La Suisse doit rejoindre le peloton de tête des pays qui s'attaquent le plus résolument au réchauffement climatique et veiller au passage aux énergies renouvelables et au maintien des bases naturelles de la vie dans le monde. Cette stratégie cleantech recèle en outre des opportunités considérables sur le plan économique.
7. De concert avec l'UE, la Suisse doit prendre et soutenir des initiatives visant à réguler efficacement les marchés financiers et à augmenter sensiblement leur transparence et leur dotation en capital propre. Une régulation efficace des marchés financiers doit garantir que le système des marchés financiers soit mis au service de l'économie réelle et non l'inverse. Il faut introduire une taxe étendue sur les transactions en capitaux pour endiguer la spéculation internationale et libérer des moyens financiers en faveur du développement social.

c. Pour une politique suisse solidaire de sécurité et de paix

La globalisation a élargi notre regard, qui ne se porte plus seulement sur la communauté internationale mais aussi sur les gens et sur leurs droits et besoins concrets. La séparation stricte entre l'intérieur et l'extérieur n'est plus pertinente. La politique de sécurité centrée sur l'armée et sur le territoire national est dépassée. La sécurité humaine est devenue plus importante, tandis que la sécurité étatique a perdu de l'importance.

Une politique de paix et de sécurité solidaire se fonde sur l'idée qu'il faut éliminer de manière durable les causes de la guerre et de la violence. Les causes de la violence interne et des guerres civiles résident souvent dans la lutte pour des ressources limitées et le manque de démocratisation. Le changement climatique, la pauvreté, des structures étatiques défaillantes, la criminalité organisée, le terrorisme et les flux migratoires sont à la fois les causes et les conséquences de la violence intérieure. Une politique solidaire de paix et de sécurité de la Suisse ne peut rien signifier d'autre qu'un engagement résolu pour briser la spirale de la violence et développer les structures de l'Etat de droit et de l'Etat social dans le monde entier.

De par sa position et sa réputation internationales, la Suisse a le devoir de s'engager en faveur de la justice globale et des processus de paix et de ré-

conciliation dans les régions en guerre. Ce sont le développement social et économique équitable ainsi que les mesures de prévention par la promotion de la paix, le renforcement des droits humains, la protection du climat, le renoncement aux technologies dangereuses, le désarmement, des lois sévères sur les armes et la prévention médicale qui offrent la meilleure protection contre de nombreux risques. Cependant, s'il y a génocide ou si des bandes armées sèment la terreur dans des Etats défailants, le conseil de sécurité des nations unies se doit d'assurer en plus une protection militaire efficace. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité, pas plus qu'il ne peut y avoir de sécurité durable sans développement.

La guerre dans les Balkans a démontré que les excès et les risques de violence resteront tout aussi effrayants et menaçants à l'avenir, mais le théâtre des opérations ne sera plus guère situé en Europe. Nous le devons à la réussite exceptionnelle des efforts de l'UE pour promouvoir et maintenir la paix. S'il se développe des guerres et de la violence dans d'autres régions du monde, cela ne signifie pas qu'elles ne nous regardent pas ni ne nous concernent. La Suisse, à cause de ses réseaux de plus en plus denses de relations, est devenue plus dépendante et plus vulnérable face à des événements qui peuvent se dérouler à peu près n'importe où dans le monde. C'est pourquoi ce n'est pas seulement un devoir moral que de promouvoir la paix dans le monde, de renforcer les droits humains et de rechercher la sécurité et la stabilité. C'est bien plus dans l'intérêt essentiel de la sécurité de la Suisse elle-même. Attaché aux valeurs socialistes de solidarité et de pacifisme, le PS s'engage pour la diminution de la violence et la coopération entre les peuples.

Les engagements du PS :

1. Le PS s'engage pour une politique extérieure active, axée sur la paix et disposant de ressources suffisantes. Il revient également à la politique économique extérieure de la Suisse d'être soumise à ces impératifs.
2. Dans le monde entier, les armements continuent de représenter une menace existentielle. C'est pourquoi le PS veut que la Suisse s'implique encore davantage pour le contrôle des armements et le désarmement. L'objectif demeure un désarmement général et contrôlé. Cela présuppose que de premiers pas soient accomplis de manière unilatérale afin de créer la confiance et un engagement de la Suisse sur le plan international pour la résolution non-violente des conflits.
3. Les entreprises suisses ne doivent pas faire des affaires favorisant la guerre avec des dictatures et des régimes iniques; elles doivent cesser toute exportation d'armes.

4. Le PS se comprend comme le parti des droits humains. Les droits humains sont le noyau de toute société humaine. Ils sont universels et indivisibles, et doivent être reconnus à chaque individu sans aucune condition préalable. C'est ce que prescrivent la Charte de l'ONU et les constitutions de nombreux Etats. Mais la réalité est souvent bien différente. La Suisse doit mettre en œuvre tous les moyens pour imposer les droits humains partout dans le monde, renforcer les pactes de l'ONU de 1966 relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que sur les droits civiques et politiques, adhérer enfin à la Charte sociale européenne et promouvoir Tribunal pénal international. Le PS s'engage aussi pour l'application des droits humains sur le plan intérieur. Il faut qu'une institution forte soit créée dans ce domaine afin d'examiner la compatibilité de l'ensemble des lois avec les droits humains.
5. Le PS prône le développement d'un système international de sécurité sous l'égide de l'ONU. Dans le cadre de l'ONU et de l'OCDE, la Suisse doit s'engager activement pour la formation d'un groupe d'Etats en faveur de la sécurité collective. Pour nous, c'est aussi le meilleur moyen de prévenir d'éventuelles vellétés de faire adhérer la Suisse à long terme à une alliance militaire – car une « défense nationale autonome » est depuis longtemps une illusion. L'objectif est la suppression de toutes les armées et leur remplacement par des troupes internationales de maintien de la paix dans le cadre d'un système collectif de sécurité sous l'égide de l'ONU.
6. Par conséquent, le PS préconise la suppression de l'armée suisse.
7. En attendant que cet objectif soit atteint, l'armée suisse doit être massivement réduite et transformée pour contribuer avant tout à la protection de la population civile et à la promotion internationale de la paix. L'engagement de troupes pour la promotion de la paix à l'étranger doit se faire exclusivement sur une base volontaire. Le redimensionnement et la transformation de l'armée doivent intervenir de manière socialement acceptable et tenir compte des besoins des régions périphériques qui profitent aujourd'hui économiquement de la présence de l'armée.
8. Le service militaire obligatoire est dépassé et entraîne une surdotation massive de l'armée. Il faut le remplacer par un système de recrutement volontaire, dont l'épine dorsale sera constituée par des volontaires exerçant principalement une profession civile après leur formation militaire de base, et qui ne seront convoqués qu'en cas de nécessité ou pour rafraîchir leurs connaissances (milice de volontaires).
9. Le service civil assume des tâches importantes dans notre société. Il devra être maintenu en tant que service civil volontaire après la suspension ou la suppression du service militaire obligatoire.

d. Sécurité publique pour toutes et tous

A l'intérieur des frontières suisses aussi, la sécurité est un bien public et fait partie des droits humains. La sécurité publique et la sécurité dans la vie de tous les jours sont décisives pour la qualité de vie. Ceci dit, il est nécessaire de rappeler que les socialistes ont une conception globale de la sécurité. La sécurité dépend largement du fait que chacun et chacune puisse disposer de perspectives positives et des opportunités de les réaliser. Cependant, une politique globale en matière de sécurité publique comprend également la lutte ciblée contre la violence, l'insécurité et la criminalité. Ainsi, grâce à l'engagement du PS, il est heureusement maintenant devenu évident que l'Etat doit aussi assumer une coresponsabilité pour la sécurité à l'intérieur des ménages.

La sécurité est aussi menacée par les risques naturels et techniques majeurs, les catastrophes naturelles, les centrales nucléaires, la grande vulnérabilité de nos infrastructures ou les pandémies. Ces nouvelles formes de menaces ne s'arrêtent pas aux frontières, pas plus que la traite des êtres humains, la criminalité économique ou le terrorisme. Pour le PS, la collaboration internationale en matière de sécurité est d'une importance cruciale.

Les engagements du PS :

1. Une politique de prévention qui s'attaque à l'origine des risques doit avoir la priorité sur les mesures répressives, et le principe de proportionnalité implique de toujours tenir compte de l'indispensable protection des libertés individuelles.
2. Tout un chacun a le droit de jouir de la sécurité. La sécurité est une et indivisible. Pour cette raison, les mesures à même de renforcer la sécurité ne sont pas celles qui excluent mais celles qui intègrent.
3. Il faut une protection face à la violence des armes. L'arme militaire doit sortir du placard et doit être entreposée dans des locaux sécurisés de l'armée. Quiconque voulant posséder une arme doit prouver qu'il en a besoin et qu'il dispose des capacités adéquates. Il faut un enregistrement central de toutes les armes.
4. A l'intérieur, les corps de police cantonaux et communaux doivent garantir la sécurité et l'ordre. Ils doivent inclure des femmes comme des migrant-e-s. Afin de remplir correctement leurs tâches, ils doivent disposer de moyens adéquats et suffisants. Les tâches de souveraineté en matière de police ne doivent pas être déléguées à des entreprises privées ou à l'armée. Ceci vaut aussi pour les transports publics. Les tâches de sécurité ne doivent être assumées dans ce domaine que par des policiers et des policières bien formé-e-s et ayant prêté serment, qui doivent travailler en étroite collaboration avec les polices cantonales.

5. La prévention et la gestion des catastrophes doivent être largement modernisées et la prévention doit être renforcée par rapport au suivi. Basée sur des scénarios de guerre complètement dépassés, la protection civile a fait son temps. L'obligation de servir dans la protection civile et l'obligation de construire des abris pour la protection civile sont inutiles et inefficaces. Il faut une protection de la population modernisée, qui assure un niveau élevé de formation en coopération étroite avec les services de secours et qui sera regroupée au sein de grandes régions.

5. Pour une économie d'avenir au service de toutes et tous

a. Poser des garde-fous sociaux et écologiques à l'économie de marché

Dans le nouvel ordre économique auquel aspire le PS, qui sera au service de l'humain au lieu de le soumettre et de l'exploiter, le marché aura toujours une tâche à remplir. Car l'économie de marché présente de nombreux visages différents. Le libéralisme de l'école de Manchester, qui s'est imposé contre l'ordre ancien dans le sillage de la révolution industrielle, n'a pas grand-chose à voir avec l'économie de marché que les luttes socialistes et syndicalistes ont dotée de garde-fous solides en faveur des travailleurs et travailleuses et des consommateurs et consommatrices. Un marché efficacement régulé constitue un principe d'organisation incontournable d'une économie productive, efficace et innovante.

Si le marché peut être économiquement performant, il serait toutefois, sans garde-fous, aveugle sur le plan social et écologique. Si les garde-fous sont bien posés, c'est la meilleure méthode pour réguler l'offre et la demande et pour déterminer les prix. Mais pour que le marché libre puisse déployer ses avantages, il faut que la concurrence fonctionne au bon endroit. La concurrence ne doit pas être entravée par la concentration du pouvoir économique dans les mains de quelques-uns, le manque de transparence, les monopoles privés nuisibles et la formation de cartels.

Sur un marché non régulé, les prix du travail et des ressources naturelles se retrouvent sous pression. Les forces du marché se déchaînant, détruisent la société et l'environnement et nuisent à la démocratie. Dans le monde entier, de très nombreuses personnes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins de base en alimentation, en santé, en habitat et en formation, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour acheter ces biens. Dans notre propre société aussi, de nombreuses personnes ne peuvent couvrir leurs besoins essentiels que de manière insuffisante, parce qu'elles ont trop peu d'argent. C'est pourquoi le marché doit être impérativement organisé, il n'est jamais un but en soi. Le PS rejette

résolument l'idéologie néolibérale du marché qui veut soumettre tous les domaines de la vie au principe de la concurrence. Le PS s'engage pour une organisation du marché qui corrige les graves lacunes de ce dernier et le guide dans une direction sociale et écologique.

Le marché le plus important est le marché du travail. Du point de vue historique, ce marché représentait une grande émancipation pour les salarié-e-s. Cependant, il abouti à l'exploitation grossière de la classe ouvrière, car personne ne lui a fixé, au départ, des objectifs en termes humains. C'est la grande réussite historique des syndicats et du socialisme d'avoir arraché au marché du travail non régulé des salaires équitables et une certaine qualité de vie pour les salarié-e-s, grâce aux conventions collectives de travail et aux législations sur l'Etat social – et l'humanisation du monde du travail reste la mission historique des syndicats et du socialisme.

Nous ne voulons pas dénigrer le marché ni le banaliser. Nous voulons mettre à profit ses qualités et corriger ses faiblesses. Le marché est un instrument parmi d'autres, qui, s'il est bien utilisé, peut optimiser l'allocation des ressources et la distribution des marchandises. Nous voyons en lui un moteur de l'économie au service d'une société libre et juste, à condition que la société pilote les marchés par le biais de la politique, leur pose des garde-fous et leur fixe des objectifs, contienne leurs forces destructrices et les guide sur une voie qui permette d'augmenter la qualité de la vie des gens et la protection de la nature.

En ce sens, le PS est favorable à une économie de marché sociale et écologique, qui contribue à la démocratie économique et qui lui est subordonnée.

Les engagements du PS :

1. Le PS est favorable à ce que des institutions actives au niveau global et démocratiquement légitimées soient dotées de compétences réelles de législation et d'application du droit, afin que les marchés ne soient pas seuls à être globalisés, mais que la justice et la durabilité le soient aussi.
2. Une démocratisation du marché dans un but social et écologique doit permettre à chacun de vivre dans des conditions dignes et d'assurer une utilisation durable des ressources naturelles. Ce n'est que par la garantie de ces standards sociaux et écologiques sur le plan légal que nous pourrions améliorer la qualité de vie. Le renforcement de la position de négociation des salarié-e-s et du pouvoir des consommatrices et consommateurs contribueront également à cette démocratisation.
3. Les PME peuvent constituer le fondement de la transformation sociale et écologique de l'économie à laquelle nous aspirons car leur taille rend leur démocratisation plus facile et rapide. Elles seront d'autant plus promptes à assumer leur responsabilité sociale et écologique.

4. Une forte régulation nationale et internationale et la surveillance des marchés financiers doivent notamment garantir que les fonds propres des banques soient massivement augmentés et que les affaires hors bilan et les affaires sur les produits dérivés deviennent plus transparentes. Des produits dérivés ne doivent pas pouvoir être utilisés à des fins spéculatives. Il faut introduire une surveillance des flux de capitaux pour empêcher les spéculations contre des états, ainsi qu'une taxe sur les transactions financières, qui peut être lancée sur le plan régional dans un premier temps et contribuera également à la stabilité du système financier international.
5. Tant que les décisions sont du seul ressort des détenteurs du capital et du management, ces derniers doivent aussi assumer une responsabilité pleine et entière pour les risques encourus et les dommages subis. Il n'est pas admissible que certaines entreprises puissent se reposer sur l'assurance d'être sauvées par les contribuables, simplement parce qu'elles sont trop grandes pour échouer. Il faut aussi limiter la taille des entreprises et créer des provisions qui seront mises à disposition du personnel en cas de faillite. Les rachats d'entreprises et les ventes à découvert ne doivent pas être effectués grâce à des crédits bancaires, mais doivent être entièrement couverts par des fonds propres.
6. La politique agricole est aussi une politique de la consommation et une politique de l'environnement. Le PS mise sur la qualité et non sur la production de masse, sur la proximité avec les consommateurs et sur l'exportation non-subsidiée dans les pays européens voisins, en lieu et place du protectionnisme agricole. La valeur ajoutée du secteur agricole doit être augmentée, d'abord par une stratégie cohérente de la qualité. Ainsi, les cultures biologiques et les produits régionaux doivent être spécialement soutenus, et le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) cultivés à des fins commerciales doit être reconduit sans limite de temps. La protection des consommatrices et des consommateurs doit être renforcée; il faut garantir une obligation étendue de déclaration et de transparence. Les coûts de production des agriculteurs doivent être compensés équitablement par les prix pour les exploitations de plaine bien gérées. Les paiements directs compensent la plus-value écologique ainsi que les coûts supplémentaires découlant de conditions de production plus difficiles. Sur le plan international aussi, le PS s'engage pour la sécurité alimentaire. Dans le cadre de l'ONU, il soutient la promotion de l'agriculture paysanne, qui approvisionne les marchés locaux et les centres urbains en produits alimentaires. L'achat et la location de grandes surfaces de terres pour l'exportation agricole doivent être réglementés sur le plan international; ils doivent être interdits dans les pays dont l'approvisionnement est insuffisant. Le PS exige que l'OMC introduise des standards sociaux et écologiques de

production et impose des règles commerciales correctes. Les subventions pour les surplus de production ou à l'exportation doivent être prohibées.

7. Les banques cantonales et les banques coopératives doivent jouer un rôle central dans le soutien à l'économie de proximité et à la conversion sociale et écologique de notre économie.
8. La politique monétaire de la Banque nationale suisse doit tenir compte de manière appropriée, en plus de la stabilité des prix, de l'évolution conjoncturelle ainsi que des cours de change, dans l'intérêt de la place économique. L'objectif est de tourner le dos à une politique visant exclusivement à lutter contre l'inflation, pour harmoniser pragmatiquement la politique monétaire avec les autres segments de la politique économique.

b. Pour un service public fort

La démocratie économique se situe en dehors de la logique capitaliste d'aujourd'hui. La démocratie économique ne s'imposera que dans le futur. Cependant, elle se concrétise déjà sur la base de solides racines. Dans notre économie, il y a déjà des secteurs et des entreprises qui se trouvent soit en mains publiques soit sous contrôle démocratique par le biais de la loi ou de mandats de prestations.

La qualité de la vie des personnes dépend dans une large mesure de la qualité et de la disponibilité du service public. Ce dernier contribue à l'égalité des chances, à la justice sociale et à la cohésion nationale. Il est de plus d'une importance essentielle sur le plan économique, car la présence d'infrastructures de qualité – combinée avec une sécurité élevée de l'approvisionnement – représente un facteur de localisation important. Le service public présente encore trois avantages de poids: il est démocratiquement réglementé, financé solidairement et s'avère exemplaire pour ce qui est des conditions de travail, de l'écologie et de l'égalité des sexes.

Les engagements du PS :

1. Le service public est pris pour cible par la politique de libéralisation et de privatisation. Le capital privé est alléché par la perspective d'affaires lucratives. Le PS s'oppose à ce démantèlement qui aurait des retombées négatives sur la qualité de la vie de larges cercles de la population. Les prestations de service public doivent être à la disposition de toutes et tous aux mêmes prix et à un niveau élevé de qualité dans toutes les régions du pays. Le maintien d'un monopole public sur les prestations essentielles est le meilleur garant de l'avenir du service public.

2. Le service public est aussi sous pression sur le plan international: les principaux pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) veulent transformer peu à peu les dessertes de base nationales en marchés à privatiser. La Suisse doit s'opposer à ces tendances et aider à défendre la position du service public malgré les courants néolibéraux. En particulier, tous les êtres humains devraient avoir accès à l'eau potable, organisé par un service public en main des collectivités locales.
3. Le service public doit sans cesse être amélioré et développé. Il doit suivre la dynamique de l'évolution économique et sociale, ses prestations doivent être régulièrement examinées et adaptées, car c'est la seule manière de maintenir un service public créateur de bien-être et ressenti comme légitime.
4. Le PS veut démocratiser fondamentalement le service public. Il ne suffit pas que le Parlement et le Conseil fédéral définissent les conditions-cadre d'entreprises comme Swisscom, les CFF ou la Poste, qui fonctionnent de facto comme des entreprises privées. Il faut aussi que le contrôle démocratique s'étende au-delà des principes stratégiques et permette de fixer quelles prestations sont appropriées pour l'ensemble de la population dans le secteur opérationnel. Les télécommunications, la poste et les chemins de fer doivent être à nouveau soumis au contrôle direct de la Confédération. En plus des pouvoirs publics, les employé-e-s et les consommatrices et consommateurs doivent être associé-e-s aux décisions concrètes.

c. Réaliser le droit au travail décent dans un environnement dynamique

En dépit de tous les changements du marché du travail, une constante demeure: le travail représente toujours une partie essentielle de la vie pour la plupart des adultes, car il fournit la base matérielle de l'existence et donne un sens à la vie, notamment lorsqu'il s'agit d'un travail de prise en charge de la famille ou dans les soins ou encore de bénévolat dans des associations, des partis ou des communautés religieuses. Le travail empêche l'exclusion sociale. Le travail correctement rémunéré est le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et représente la condition essentielle d'une vie autonome. Il en résulte un droit fondamental au travail, que nous défendons et réclamons. Or, ce droit au travail n'est actuellement pas réalisé en raison de la persistance du chômage, et d'un marché du travail dans lequel les aspirations des individus ne sont pas toujours satisfaites.

Depuis le début, le PS s'est compris comme le représentant politique des salarié-e-s. Il se voit toujours ainsi et lutte pour le plein emploi, pour des salaires équitables, pour un rapport équilibré entre le travail et les loisirs, pour la conciliation entre vie familiale et professionnelle, pour des places de travail en fa-

veur des personnes qui sont désavantagées pour une raison ou pour une autre, qui n'ont pas accès à la formation, qui sont peu formées ou qui souffrent d'autres déficits dans ce domaine, pour la formation et le perfectionnement et pour des assurances sociales solides, qui octroient un revenu compensatoire couvrant les besoins existentiels des personnes sans travail.

Le travail est en outre la principale source de création de valeur ajoutée sur le plan économique. On a trop peu tenu compte de ce fait jusqu'à maintenant dans la réalité des entreprises. Le PS veut changer cela, en démocratisant l'économie et en renforçant la position de négociation des salarié-e-s.

Les engagements du PS :

1. La productivité de la création de valeur économique ne cesse de s'accroître. Le PS s'engage pour que les gains de productivité profitent d'abord à ceux et à celles qui les réalisent – c'est-à-dire aux travailleurs et aux travailleuses. Cette participation à l'amélioration de la productivité doit se faire aussi bien sous forme d'augmentations de salaires que de réductions du temps de travail calculé sur toute la vie active ainsi que d'améliorations qualitatives de l'environnement de travail.
2. Le PS s'engage pour le plein emploi parce qu'il découle du droit au travail et parce qu'il n'y a pas vraiment d'alternative au travail avec tout ce qu'il représente existentiellement. Le chômage n'existera qu'aussi longtemps que nous le tolérerons.
3. L'assurance-chômage doit continuer à être développée. Elle doit offrir un filet de sécurité solide à toutes les personnes sans travail, garantir le revenu et veiller à ce que celles et ceux qui le souhaitent puissent trouver un emploi décent, par le biais d'une politique active de promotion du travail.
4. La Suisse doit signer, ratifier et mettre en œuvre de manière plus résolue, sur le plan législatif comme dans la pratique, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). En particulier, la protection contre le licenciement des personnes de confiance des syndicats et des membres des commissions du personnel et d'entreprises doit répondre aux exigences de l'OIT.
5. Le risque de tomber au chômage dépend directement des qualifications professionnelles: plus elles sont élevées, plus le risque diminue. Par conséquent, la méthode la plus efficace pour lutter en faveur du plein emploi est le droit à la formation professionnelle, à la reconversion professionnelle, à l'aide au retour sur le marché du travail, à la formation continue la vie durant et au soutien des personnes désavantagées ou présentant des déficits de formation.

6. La libre circulation des personnes est une liberté importante pour tous les actifs, à condition que le principe du lieu de fourniture de la prestation soit reconnu à l'échelle européenne, que le droit d'association syndicale soit admis, que les qualifications professionnelles soient reconnues par-delà les frontières et que les systèmes d'assurances sociales soient coordonnés. Les personnes qui viennent en Suisse pour travailler ne doivent le faire qu'aux salaires et aux conditions de travail suisses. Le PS se bat pour une mise en œuvre conséquente de ce principe afin de protéger le marché du travail et de lutter contre le travail au noir.
7. Nous nous opposons à la tendance actuelle à la précarisation des rapports de travail: travail sur appel, travail au noir, travail temporaire, indépendance fictive.
8. Celles et ceux qui travaillent à temps complet doivent pouvoir vivre de leur salaire. Pour y parvenir, il faut introduire un salaire minimal légal garanti couvrant les besoins de base.

6. Permettre la percée de l'idée de durabilité

a. Pour une gestion durable de l'environnement

Le modèle capitaliste de production actuellement dominant sollicite de manière excessive la capacité biologique de la planète. Les conséquences sont dramatiques. Dans ses causes, ses manifestations et ses effets, cette évolution est de nature globale. La Suisse en est à la fois auteur et victime. Comme les autres pays, elle doit prendre la responsabilité d'arrêter cette autodestruction. Elle est même un peu plus responsable que la moyenne, en tant que pays contribuant plus que proportionnellement à l'apparition de ces problèmes, mais aussi en tant que pays qui a montré comment, dans certains domaines, on peut gérer les ressources naturelles de manière durable pour autant qu'il y ait une volonté politique de le faire.

Les engagements du PS :

1. La solidarité avec les habitant-e-s des autres continents et les générations futures exige la protection des ressources et des bases naturelles de la vie. C'est pourquoi le PS veut une transformation écologique de l'économie, une protection internationale du climat avec des objectifs ambitieux, la sortie du nucléaire, des systèmes de transport ménageant l'environnement, une agriculture biologique, une exploitation économe des matières premières et un aménagement du territoire axé sur l'écologie.

2. La transformation de l'économie offre une extraordinaire opportunité qu'il faut saisir. L'écologie et l'économie ne sont pas contradictoires, parce qu'une croissance durable n'est possible qu'en respectant l'environnement et les êtres humains. Cette nouvelle orientation permet de créer de nombreux emplois, parce qu'elle offre aux entreprises innovantes des branches les plus diverses une occasion unique de se positionner sur les marchés du futur avec de nouveaux produits et services.
3. Une des principales causes du pillage irresponsable des ressources naturelles est que ces ressources sont disponibles à trop bas prix et que leur destruction ne coûte presque rien. Le PS défend donc le principe de l'internalisation des coûts externes : la destruction de l'environnement doit renchérir au point que les méthodes de production et les modes de comportement qui ménagent l'environnement deviennent comparativement meilleur marché. En outre, pour le PS, il est évident que les bases fondamentales de la vie que sont l'eau, l'air et dans un sens plus large les grandes étendues de terrain (forêts, lacs, montagnes, etc.) ne peuvent en aucun cas être soumises à l'économie de marché. Ce sont l'Etat et la communauté des Etats qui sont responsables de la mise à disposition ainsi que des modalités et de l'ampleur de l'utilisation et de l'exploitation de ces biens, ainsi que de leur protection et du maintien de leur propreté.

b. Pour les énergies renouvelables et une politique climatique cohérente

Le plus grand défi qui se pose au développement durable est celui du changement climatique. Il faut mettre fin aux émissions excessives de gaz à effet de serre et en particulier de CO₂ par suite de la combustion des énergies fossiles ainsi qu'à la destruction des forêts qui absorbent le CO₂. Ce défi ne pourra être relevé que par des mesures coordonnées et résolues à tous les niveaux – local, régional, national et international.

Les engagements du PS :

1. La consommation d'énergie actuelle de la Suisse s'élève, par personne et par année, à environ 6000 watts en puissance continue et les émissions de CO₂ à environ 6 tonnes. C'est beaucoup trop. Pour ne pas aggraver le réchauffement, il faut impérativement réduire la consommation d'énergie au tiers de ce qu'elle est actuellement, c'est-à-dire à 2000 watts, et diminuer les émissions de CO₂ de 80% à une tonne au maximum par personne et par an.
2. Le PS lance une offensive en faveur des technologies propres (cleantech) dans le but de couvrir à long terme les besoins énergétiques de la Suisse entièrement au moyen d'énergies renouvelables. Dans une première étape, les besoins devront être couverts au moins pour moitié par les renouve-

lables en 2030. Cela permettra de créer des emplois, d'augmenter la qualité de vie, de rapatrier de la valeur ajoutée et des bénéfices en provenance des multinationales de matières premières vers des PME suisses.

3. La Suisse doit également s'engager en première ligne au sein de la communauté des Etats en faveur des mesures qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre de toutes sortes et d'augmenter les capacités d'absorption naturelles de CO₂. En parallèle, elle doit promouvoir la protection du climat sur son propre sol, sans attendre la conclusion d'accords internationaux.
4. Les agents énergétiques jusqu'à maintenant dominants que sont le pétrole, le gaz naturel et l'uranium sont soit extrêmement dangereux, soit extrêmement néfastes pour l'environnement. Leurs réserves vont rapidement s'épuiser. Il existe des alternatives, elles sont connues, technologiquement à maturité et prêtes à être lancées sur le marché : l'utilisation plus efficace de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables (eau, soleil, vent, biomasse, chaleur souterraine). Le PS veut une politique énergétique qui renonce aux centrales nucléaires et aux centrales à gaz, qui entraîne un bilan écologiquement acceptable des émissions de CO₂, qui réduise la dépendance de l'étranger, augmente la sécurité de l'approvisionnement et exploite entièrement le potentiel de création d'emplois que recèlent les énergies propres.

c. Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement

La Suisse jouit d'un système de transports publics d'une densité et d'une qualité uniques en Europe. Dans aucun autre pays d'Europe occidentale, la part du rail n'est aussi élevée dans le trafic des marchandises. Mais les débats sur ce thème mettent souvent en avant les coûts, tandis que les avantages écologiques et économiques de ce système sont passés sous silence. Sans un réseau dense, efficace et moderne de transports publics, la mobilité serait ingérable en Suisse. Le soutien de la population est impressionnant: lors de plusieurs votations, les citoyennes et les citoyens ont soutenu une politique progressiste de transfert du trafic de la route au rail. Les infrastructures ferroviaires contribuent durablement à la protection de la nature, à la cohésion sociale et à la prospérité de l'ensemble du pays. Il est indispensable de garantir le maintien de la substance et un développement ciblé des infrastructures, en particulier pour les raisons suivantes : absorption de la demande de transports, protection des Alpes, protection du climat, protection contre le bruit. Ces revendications sont aussi à mettre en relation avec un aménagement durable du territoire. Construire plus de routes encore ne permettrait pas d'éliminer les bouchons, bien au contraire. Nous ne pourrions résoudre le pro-

blème de la surcharge du trafic sur les routes que par une diminution du trafic individuel et un développement massif des transports publics et des modèles de car-sharing. En outre, l'habitat et le lieu de travail devraient à nouveau se rapprocher.

Les engagements du PS :

1. Les infrastructures de transport public doivent être financées de manière fiable et à long terme. Les instruments de financement créés à cet effet (fonds) doivent être poursuivis. Les projets de développement ne doivent pas se faire au détriment du maintien de la substance. Si nous laissons des infrastructures en mauvais état à nos descendant-e-s, cela va leur coûter très cher.
2. Les solutions à appliquer, notamment dans les agglomérations, doivent contribuer à diminuer le trafic motorisé individuel, à réduire le bruit et la pollution de l'air ainsi qu'à développer l'espace public et la sécurité.
3. La politique des transports doit être conçue de telle manière qu'elle favorise la protection du climat et réduise le plus possible les émissions de CO₂. Une mobilité durable ne deviendra possible que par un développement substantiel et conforme au besoin des transports publics et du trafic des piétons et des cyclistes.
4. Les marchandises sur le rail! L'objectif de la politique de transfert a été fixé dans l'article sur la protection des Alpes: diminution des trajets en camion à travers les Alpes à 650'000 par année. Cet objectif aurait dû être atteint. Il a été nettement manqué. Mais il faut le maintenir. Un des instruments les plus efficaces pour y parvenir est la bourse du transit alpin. Nous exigeons son introduction aussi rapidement que possible. Il est tout à fait possible de la mettre en œuvre de manière eurocompatible.
5. Le trafic routier de marchandises doit assumer lui-même l'entier de ses coûts en matière d'infrastructures, de pollution, de sécurité et de conditions de travail. Cela permettra une lutte à armes égales au niveau des coûts entre la route et le rail et contribuera à la mise en œuvre de la politique de transfert du trafic.
6. La vérité des coûts doit être appliquée également dans le domaine du trafic aérien. Aujourd'hui, le trafic aérien, qui nuit lourdement au climat, est beaucoup trop bon marché. Il bénéficie en plus de subventions étatiques. Les vols intra-européens doivent devenir plus chers que les liaisons ferroviaires, qui sont nettement plus écologiques.

d. Pour un aménagement du territoire durable et le droit au logement

L'être humain dispose du sol, de l'eau, de l'air – bref, de tout l'espace vital. Il construit des bâtiments, prend domicile, travaille, passe ses loisirs et se déplace dans cet espace. Notre niveau de vie dépend des biens, des transports et d'autres services qui utilisent également beaucoup d'espace vital. Ces différents besoins intenses d'utilisation de l'espace entrent en conflit. Ces conflits sont d'autant plus vifs que l'espace vital disponible est réduit. En Suisse, seul un tiers de la surface du pays est habitable. Or, 22 pourcent de cette surface potentiellement habitable est déjà construite. Chaque seconde, un mètre carré de terrain est recouvert de routes, centres commerciaux, places de parc et maisons – ce qui représente une dizaine de terrains de football chaque jour. Plus de surface bâtie veut aussi dire plus de trafic, donc plus de bruit et plus d'émissions nocives.

Dans une démocratie économique, les conflits d'intérêts autour de l'utilisation de notre espace vital doivent être résolus pour le bien des personnes concernées et dans le sens d'une gestion durable de la nature. Cela nécessite un nouveau droit foncier et une politique d'aménagement du territoire active, orientée sur la durabilité sociale et écologique. C'est la seule manière de respecter aussi les besoins qui ne peuvent pas s'exprimer sous la forme d'une demande à fort pouvoir d'achat : la construction de logements avantageux, une gestion économe des ressources naturelles, le besoin de disposer d'espaces de repos intacts et les intérêts d'une agriculture biologique produisant des denrées alimentaires de qualité tout en ménageant et en soignant la campagne.

Les engagements du PS:

1. Une gestion économe et respectueuse du sol, de l'eau et de l'air nécessite une politique active de l'aménagement du territoire de la part de la Confédération, des cantons et des communes. Le principe de la séparation stricte des zones à bâtir et des zones non-constructibles doit être mis en œuvre ; il faut stopper la dispersion de l'habitat et le bétonnage du sol. La surface totale des zones à bâtir ne doit plus être agrandie durant les 20 prochaines années.
2. Les sols doivent être protégés afin de maintenir la biodiversité dans toute sa variété. Les communes, qui sont directement en contact avec les terrains locaux et leurs utilisateurs, doivent encourager la prise de conscience de la valeur du sol, protéger ses fonctions naturelles et veiller à son utilisation dans un sens socialement équitable.
3. Le sol doit être la propriété des pouvoirs publics, des coopératives agricoles, des coopératives de construction d'intérêt public et des personnes qui l'utilisent pour leurs propres besoins. Le PS s'engage pour un droit du sol

qui mette fin à la spéculation et qui épuise par l'impôt les rentes foncières qui ne correspondent à aucune contre-prestation. Le sol et le secteur immobilier doivent être protégés des hausses de prix spéculatives par des prescriptions strictes en matière de placement et par la soumission à la loi sur le blanchiment d'argent.

4. La densification des constructions doit s'opposer à l'évolution incontrôlée de l'habitat dans l'espace, qui entraîne des zones à faible densité, dont la desserte par les transports publics n'est économiquement pas possible. La construction de résidences secondaires doit assumer elle-même ses coûts d'infrastructures ; elle doit aussi être limitée. Il faut utiliser les friches industrielles existantes avant de bâtir sur de nouveaux terrains. Les bâtiments qui ne remplissent plus leur but, ne peuvent plus le remplir raisonnablement ou peuvent être utilisés à d'autres fins doivent être transformés.
5. Nous avons besoin d'une politique des agglomérations avec une planification par-delà les frontières communales, cantonales et nationales, qui veille à un juste équilibre entre ville et campagne et qui rapproche à nouveau le travail et l'habitat. Le trafic des piétons et des cyclistes ainsi que les stratégies de ralentissement du trafic et des limites de vitesse locales doivent être soutenues financièrement et structurellement de manière ciblée par la politique des agglomérations de la Confédération et des cantons.
6. L'aménagement du territoire et la promotion de la construction de logements par les communes et par les coopératives doivent mettre à disposition une offre suffisante de logements et de locaux commerciaux avantageux et contrecarrer la tendance à la ségrégation sociale en garantissant une mixité appropriée entre jeunes et vieux, riches et pauvres, population établie et nouveaux arrivants.
7. L'Etat doit combattre la pénurie de logements et promouvoir la construction de logements sociaux. Il faut promouvoir en particulier les coopératives d'habitation, dont la part au marché du logement devrait doubler à 10 pourcent jusqu'en 2020. Le PS se bat pour les droits des locataires et pour une propriété immobilière (maisons et appartements) qui soit socialement et écologiquement responsable.

7. Réaliser une société juste et sociale par l'égalité des chances entre femmes et hommes

Les acquis de l'égalité entre femmes et hommes sont considérables. Il n'en reste pas moins que nous sommes toujours très éloignés d'une vraie égalité – lorsque c'est le pouvoir ou l'accès aux ressources économiques qui sont en jeu. De plus, il existe un conservatisme persistant qui nie la nécessité de l'égalité entre hommes et femmes et qui voit le bonheur individuel dans une réparti-

tion traditionnelle des rôles. Mais il suffit de jeter un regard sur l'histoire pour s'apercevoir qu'attendre patiemment que quelque chose se passe ne changera rien. Seul un engagement de tout cœur et opiniâtre permettra de faire avancer l'égalité.

a. L'indépendance économique de chacun-e

Du point de vue économique, aussi longtemps que les femmes investiront une part beaucoup plus importante de leur force de travail dans le travail non-payé pour la famille ou pour les enfants, elles resteront exclues de la compétition pour les positions supérieures. Nous assistons aujourd'hui à une féminisation du travail peu ou pas du tout rétribué. La féminisation du travail s'accompagne d'une féminisation de la pauvreté. La politique économique et sociale compte toujours sur le travail non rémunéré des femmes: les mesures d'économies budgétaires, par exemple dans le domaine des soins, entraînent une hausse des services rendus par les particuliers, c'est-à-dire du travail féminin, fourni gratuitement. Cela mine les chances des femmes de participer à égalité à la vie économique. C'est pourquoi il faut changer de système: le but de la politique économique et sociale devrait être l'indépendance économique de chaque personne.

Les engagements du PS :

1. Pour chaque emploi et dans chaque branche, le salaire doit suffire à couvrir les besoins. Autrement dit, les professions typiquement féminines et de service doivent être revalorisées.
2. L'accès à la vie active doit être aménagé de manière égale pour les deux sexes. Il faut introduire des quotas paritaires par sexe dans tous les organes dirigeants et dans les conseils d'administration. Par le biais de campagnes de prise de conscience, d'entraînement et de conseil, il faut en outre faire en sorte que les jeunes femmes et les jeunes hommes choisissent les profils professionnels et de formation les plus variés, loin des choix stéréotypés qui sont encore de mise, pour leur entrée sur le marché du travail et le choix de leur profession et de leur formation.
3. Le temps de travail calculé sur toute la vie doit être aménagé de telle manière qu'il reste du temps pour entretenir la cohésion sociale dans notre société et pour répartir plus équitablement le travail non rémunéré. Chaque personne doit avoir la possibilité de s'occuper d'elle-même et de sa famille, quelle que soit la forme que revêt cette dernière.
4. Le principe « à travail égal, salaire égal » doit être réalisé en priorité: dans un laps de temps à définir, tout employeur en Suisse devra prouver qu'il verse des salaires non discriminatoires.

5. Les impôts doivent être réaménagés dans le sens d'une imposition individuelle, afin de mettre sur pied un système fiscal indépendant de l'état civil.

b. Un accès égal aux positions d'influence sur le plan politique

Après l'introduction tardive du droit de vote et d'éligibilité des femmes, la participation politique des femmes est encore loin d'être consolidée en Suisse. Les Chambres fédérales et les parlements cantonaux comptent moins d'un tiers de femmes. Leur participation est même en recul. Or, la recherche sur les genres montre clairement que la taille critique est atteinte avec une proportion de femmes de 40 pourcent environ. En dessous de ce seuil, les femmes ne peuvent pas agir normalement sans qu'on leur rappelle sans arrêt leur sexe « différent » et les stéréotypes les plus éculés.

Les engagements du PS :

1. Il faut des conditions-cadres claires sur le plan légal, des programmes et des agendas pour augmenter la proportion des femmes dans la politique, dans l'administration et dans les autres positions publiques.
2. Dans ce but, des programmes ciblés de promotion et de soutien doivent contribuer à promouvoir la relève chez les femmes.
3. Par le biais notamment de campagnes publiques, il faut souligner l'importance de la participation pleine et égale des femmes dans la vie publique.
4. Les médias doivent continuer à être sensibilisés au fait que les femmes et les hommes élu-e-s ou candidat-e-s à un mandat doivent obtenir la même visibilité et ne pas être discriminés par des représentations stéréotypées.

c. Surmonter le sexisme – aussi dans les têtes!

La fixation sur le corps sexualisé, c'est-à-dire sur le corps féminin sexualisé, fait partie du quotidien. Le sexisme est toujours présent lorsque la dimension du sexe est invoquée pour diviser ou sans nécessité dans le cas d'espèce. La conséquence en est une discrimination systématique de l'individu en fonction de son sexe.

Nous disposons certes des bases légales nécessaires sur l'égalité, mais nous ne pourrions les mettre vraiment en œuvre que si les femmes ne sont pas constamment réduites à leur physique ou à la biologie. C'est un grand défi pour les générations actuelles et pour le PS. Outre des mesures concrètes contre le sexisme, il faut aussi prendre des mesures contre les rôles stéréotypés et pour renforcer les jeunes filles et les femmes.

Les engagements du PS :

1. Il s'agit de créer une interdiction générale de toute discrimination envers les sexes, au sens de la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cette mesure doit être combinée avec la création d'un-e ombudsman-woman contre le sexisme et l'hétérosexisme. Cette interdiction doit aussi s'appliquer aux discriminations sur la base de l'orientation et de l'identité sexuelles.
2. Le langage épique doit garantir que les femmes et les hommes soient mentionné-e-s à chaque fois explicitement et de manière égale.
3. Les femmes ne sont pas seules responsables de la cohésion sociale. Cette dernière est une tâche de la société tout entière. Elle doit donc être réglée en tant que telle et non pas privatisée.
4. Le choix de la profession et de la formation est toujours fortement marqué par les stéréotypes sexuels. Il faut renforcer les campagnes de sensibilisation aux stéréotypes sexuels et pour encourager la diversification des choix professionnels. La formation doit être accessible à toutes et à tous.
5. Créer une véritable compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale, ce n'est pas seulement l'affaire des femmes. Grâce à un réseau de garde extrafamiliale des enfants qui s'étend à tout le territoire, à un congé paternité payé et une réduction générale du temps de travail, tous les membres de la famille pourront contribuer au travail de garde et aux soins, et prendre ainsi leurs responsabilités. Personne ne doit en être réduit à ne fonctionner que comme un-e salarié-e ou que comme une personne travaillant à la maison.
6. La violence contre les femmes dans les relations concerne une femme sur cinq en Suisse. Nous devons lancer des campagnes publiques contre la violence envers les femmes et élaborer une loi-cadre incluant aussi la violence domestique. Cette loi doit condamner toutes les formes de violences envers les femmes et prévoir une aide juridique et une protection immédiates pour les victimes. Il faut également introduire des mesures d'accompagnement pour les victimes et des infrastructures pour leur protection, avec le soutien financier de l'Etat.
7. Les couples de même sexe doivent avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels dans le domaine de l'adoption et de la médecine de reproduction. Les personnes dont l'identité sexuelle n'est pas clairement définie ne doivent plus être tenues pour malades mais devraient également bénéficier de cette égalité de traitement. Dans tous les domaines, différents modèles de vie et différentes formes d'identité sexuelle devraient pouvoir être vécues ouvertement.

8. Les leaders d'opinion et les médias portent la responsabilité de remettre en question les images sexistes et de ne pas réduire les femmes ni les hommes à leur corps et à la biologie.

Conclusion: Le mode d'action du PS

Pour réaliser son programme, le PS développe un mode d'action qui lui est propre, tant dans son action parlementaire, gouvernementale que dans ses propres activités.

En tant que force électorale, le PS conçoit la participation aux élections comme un moyen d'action politique prioritaire mais aucunement comme un but en soi. En s'engageant sur une liste, les candidat-e-s du PS s'engagent sur un projet de société et ne le font pas dans un intérêt personnel, pécunier ou non. Ils répondent de leurs actes à la population et aux membres du PS.

Sur les listes électorales, le PS vise la parité entre homme et femmes afin de réaliser une société plus égalitaire et veille à intégrer les personnes de nationalité étrangère. Il garantit au mieux l'accès à la candidature pour les plus jeunes en limitant la durée des mandats. Le PS cultive des campagnes en équipe afin de garantir une égalité entre les candidat-e-s et renforcer l'impact de leur projet commun.

Les élu-e-s ont un devoir d'exemplarité et sont en quelque sorte les porte-paroles du PS. C'est pourquoi ils connaissent les positions adoptées par le PS, les défendent et les expliquent à la population. Une fois élu-e-s, ils et elles entretiennent des relations étroites avec le parti et s'acquittent de manière exemplaire de leurs engagements financiers à l'égard du parti. Lorsque, sur une question essentielle, l'élu-e socialiste est minoritaire au sein d'une autorité ou est amené-e à faire des compromis, le positionnement socialiste doit être quand même clairement exprimé.

L'action du PS dépasse largement le périmètre des parlements et exécutifs. Il est la principale force de progrès et de proposition de Suisse et il est historiquement et actuellement le parti de la démocratie directe. Il utilise de manière régulière les outils de la démocratie directe que sont le droit d'initiative et de référendum pour réaliser son programme. Il développe constamment sa capacité militante en recrutant de nouveaux membres.

En plus de s'impliquer dans les élections et votations, le PS entretient des liens réguliers avec la population et construit des alliances avec des mouvements associatifs pour réaliser son objectif. Le PS considère les syndicats comme ses alliés importants pour la réalisation d'une démocratie économique. Afin de faire avancer son projet, le PS Suisse forge, en plus, des alliances

avec des associations actives dans les différents domaines (environnement, santé, paix, solidarité internationale, féminisme, défense des locataires, handicap, culture, etc.). Il reste attentif aux nouvelles revendications sociales et poursuit son activité de fédération des luttes sociales.

Le PS Suisse mise sur sa démocratie interne pour renforcer son mouvement. Il organise des Congrès et des Assemblées des délégué-e-s de manière régulière afin de permettre à ses membres de définir les activités et positions du parti.

Le PS Suisse est indépendant financièrement. Il refuse toute donation importante qui risquerait de remettre en question l'indépendance du PS. Il n'est financé que par les cotisations de ses membres et sympathisant-e-s, les contributions de ses élu-e-s ainsi que des dons. Il fait acte de transparence sur son financement et son fonctionnement, et soumet ces deux éléments à la discussion.

Au sein de ses structures et de son secrétariat, le PS Suisse veille à une représentation paritaire des hommes et des femmes et à une représentation appropriée des minorités linguistiques.

Il soutient activement la jeunesse socialiste et les femmes socialistes suisses. Il développe ses activités avec le Parti socialiste européen et l'Internationale socialiste pour faire valoir ses priorités programmatiques.